

CHEVILLY • LARUE

le journal

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 230 - JUIN 2021

Vaccination

UN CENTRE À CHEVILLY- LARUE

4-5 VU !

- **L'ALBUM PHOTO** DU MOIS

6-11



ACTUALITÉS

- **CENTRE DE VACCINATION, TERRASSES, LIEUX DE CULTURE** : ENFIN L'OUVERTURE !
- **QUATRE BORNES ÉLECTRIQUES** INSTALLÉES
- **CONSTRUIRE ENSEMBLE** UN PLAN DES LIAISONS DOUCES
- **LA FÊTE COMMUNALE** INAUGURE L'ÉTÉ
- **LA COMMÉMORATION** DU 8 MAI 1945
- **LE RÉAMÉNAGEMENT** D'UN TRONÇON DE LA RD7
- UN "ATTIRANTAIL" À L'ÉCOLE PASTEUR

13 SERVICES PUBLICS

- **LES ÉLECTIONS** DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

14-20 DOSSIER

- **TRAITEMENT DES DÉCHETS** : DE MULTIPLES ENJEUX POUR PRÉPARER L'AVENIR

22-23



REPORTAGE

- **LE SECOURS POPULAIRE** DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

24-25



© Paris FC

PROFIL

- **CLARA MATÉO**, INGÉNIEURE POLYTECH, ATTAQUANTE AU PARIS FOOTBALL CLUB

26-28



CULTURE

- **LA FÊTE DE LA MUSIQUE** : LE 21 JUIN SERA SHOW !
- **L'EXPOSITION** ON VA REPENDRE DES COULEURS
- **LA CULTURE** ENTAME LES FESTIVITÉS D'ÉTÉ

29



MÉMOIRE

- **HISTORIQUE DES MARCHÉS** FORAINS DE CHEVILLY-LARUE

30-31



SPORTS

- **JEUX DU VAL-DE-MARNE** : AU BONHEUR DES ENFANTS
- **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE** : RETOUR EN GRÂCE
- **LE SPORT** REPREND SES DROITS

32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSION** DES ÉLUS

34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°230

Directrice de la publication :

Stéphanie Daumin.

Direction de la communication :

Laurent Monnier, Chloé Fernandes.

Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Journalistes :

Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Florence Bédouet, Alex Bonnemaison,

Didier Cardon, Marc Ellenberger,

Faiseurimage, Sylvia Maurice,

Anja Simonet, Jean-Luc Tabuteau.

Mise en page : Avantmidi.fr

Photogravure et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la Communication

de la ville de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00



DERNIÈRE MINUTE

OBJECTIF RÉVISIONS

UN DISPOSITIF POUR ACCOMPAGNER LES LYCÉENS VERS LE BAC

Après une année scolaire rendue difficile par la crise sanitaire, l'accompagnement des élèves avant les examens de fin d'année est une priorité. Pour permettre aux lycéens de préparer les épreuves orales de baccalauréat général ou technologique dans les meilleures conditions, le service Jeunesse et la médiathèque organisent l'opération « Objectif révisions ». Quatre groupes d'élèves différents sont ainsi accueillis à la médiathèque à quatre dates : les mercredis

2 et 9 juin et les samedis 5 et 12 juin. Les séances sont composées d'un atelier de préparation à l'oral mené par le comédien Christophe Mie de 14h à 16h30. Celui-ci aide les participants à gérer leur stress et à travailler leur élocution et leur aisance corporelle pour aboutir à une meilleure confiance en soi. Un atelier de sophrologie animé par la sophrologue Cathy Zalzman vient conclure la séance de 17h à 18h avec l'apprentissage de méthodes de relaxation.

En raison du contexte sanitaire, le nombre de places est limité. Le port du masque est obligatoire, tout comme les inscriptions au préalable (01 45 60 19 90/01 46 87 97 65 - contactsmj@ville-chevilly-larue.fr).



Ramener le lien, ramener la vie !

LES ÉTAPES DU DÉCONFINEMENT ouvrent peu à peu le champ des possibles. Le couvre-feu recule, les théâtres, musées, cinémas ouvrent à nouveau leurs portes pour ravir nos esprits. Les restaurants et les commerces se préparent eux-aussi à nous accueillir. Comme après une hibernation, la vie et le lien reprennent leurs droits. Mais c'est maintenant que les défis les plus importants sont à relever.

Le premier est sanitaire car la pandémie n'est pas encore vaincue. Je suis heureuse que l'État ait enfin entendu nos appels pour ouvrir un **centre de vaccination** sur notre commune. Il s'agit d'un centre de grande capacité, ouvert avec l'aide de la Municipalité dans le périmètre du Marché d'Intérêt National. C'est un vaccin ARN messager (Pfizer) qui y sera inoculé. Dès le mois de juin, conformément aux décisions présidentielles, ce centre pourra accueillir tous les plus de 18 ans qui le souhaitent. J'invite vraiment chacune et chacun à se faire vacciner. C'est le seul moyen de venir à bout de cette pandémie.

Le deuxième défi est celui du vivre ensemble. Avec cette année si particulière, beaucoup de nouvelles habitudes ont été prises, reposant notamment sur le numérique. Certaines perdureront et changeront en profondeur nos modes de vie. Mais tout cela ne doit pas nous faire oublier que notre humanité repose d'abord sur la rencontre, l'échange, la convivialité. Nous avons besoin d'organiser des retrouvailles. Bien sûr, nous ne pourrons pas entrer dans l'été avec une programmation de festivités aussi dense que précédemment. Cette année encore sera impactée par des protocoles qui réduisent notre capacité à agir. Mais avec l'appui des associations chevillaises, que je remercie chaleureusement, l'équipe et les services municipaux ont travaillé un programme d'animations estivales qui devrait contribuer à raviver notre belle dynamique locale, et avec elle

notre joie de vivre. J'invite vraiment toutes les Chevillaises et tous les Chevillais à participer à ces activités, pour leur propre bien-être, et pour retrouver cette ambiance si amicale propre à notre commune.

Le troisième défi est politique. Certains voudraient, avec cette liberté retrouvée peu à peu, tout recommencer comme avant, comme si rien ne s'était passé. Reprendre cette course effrénée de la surconsommation, de l'épuisement des ressources planétaires... La tentation est grande bien sûr. Elle a la beauté juvénile de l'insouciance. Mais elle serait irresponsable. Cette pandémie raisonne comme un clairon avertisseur, qui nous invite enfin à prendre la mesure des enjeux de société qui nous font face. Sans catastrophisme, sans chercher à faire peur. Mais avec résolution, envie et espoir de participer à édifier un avenir plus responsable. C'est sans doute le défi le plus difficile à relever. Mais c'est aussi le plus enthousiasmant.

Alors relevons nos manches, et participons maintenant à écrire le monde que nous voulons pour demain. Chacun est libre de lui donner la forme qu'il voudra : s'engager dans des associations, des formations politiques, participer à des débats, animer les réseaux sociaux par des réflexions de fond... Les outils existent. Il n'y a qu'à s'en saisir. *

Stéphanie Daumin

Voite Meire



« Participons maintenant à écrire le monde que nous voulons pour demain. »







La vie aquatique reprend

1 C'est avec bonheur que les écoliers chevillais ont retrouvé le bassin de la piscine municipale pour reprendre leur cycle de natation. Un dispositif essentiel pour se sentir à l'aise dans l'eau avant les vacances estivales !

Chut... ça va (re)commencer !

2 Autre excellente nouvelle pour les petits Chevillais (et les plus grands) : la réouverture des lieux culturels. Dès le mois de mai, les élèves d'élémentaires ont profité de premiers spectacles au théâtre André Malraux avant qu'un vaste programme d'activités ne se décline tout au long de l'été.

Inauguration du centre de vaccination

3 Le centre de vaccination a été inauguré jeudi 27 mai en présence de tous les acteurs institutionnels qui ont contribué à son ouverture (Agence régionale de santé, Conseil départemental de l'Ordre des médecins, Croix-Rouge française, brigade des sapeurs-pompiers, Min de Rungis, mairies de Chevilly-Larue, etc).

À la vôtre !

4 Les Chevillais étaient au rendez-vous pour la réouverture des terrasses de bars et restaurants le 19 mai dernier. Ils ont notamment pu se retrouver autour d'une dégustation des produits de la boutique As de Table sur la place Nelson Mandela. À savourer avec modération !

Le pianiste et le loup

5 Le cinéma du théâtre André Malraux proposait un ciné-concert les 20 et 21 mai au cours duquel était projeté *Les mal-aimés*. Ce film d'animation, composé de plusieurs belles histoires, était accompagné en musique par le pianiste Cyrille Aaufaure.

Quand l'art plastique s'allie à la poésie

6 La plasticienne Barbara Portailleur expose à la médiathèque des drapeaux étendards conçus à partir de traces de pensées. Une œuvre intrigante à découvrir jusqu'au 26 juin dans le cadre de l'exposition *On reprendra des couleurs* proposée par la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur.



LES ÉLÈVES DE RETOUR AU CONSERVATOIRE



« Ça fait trop plaisir de revenir ici ! » C'est dans une certaine euphorie que les élèves du conservatoire ont retrouvé leurs professeurs ce mercredi 19 mai, l'établissement étant lui aussi déconfiné à cette date. C'était un peu comme un retour à la maison ! Il faut dire qu'avec le durcissement des mesures sanitaires, même les élèves mineurs des cours de musique ne pouvaient plus être accueillis ; seuls les élèves de 3^e cycle étaient encore autorisés à pousser la porte du lieu. « Cela représentait quoi ? Un cours par semaine ? C'était vide ! » témoigne Guillaume Beaulieu, directeur du conservatoire. Aujourd'hui la vie a repris, même dans les cours de chant individuel. « Se revoir, c'est une bouffée d'oxygène ». Seuls bémols, les cours de danse ne sont toujours pas autorisés pour les adultes et ne vont pouvoir avoir lieu que les examens de 1^{er} cycle, c'est-à-dire ne nécessitant pas de jury extérieur.

Crise sanitaire

Comme le reste du pays, le mercredi 19 mai la ville est entrée dans la deuxième phase du déconfinement. Aux terrasses des restaurants, dans les commerces, dans les structures culturelles, la vie a repris. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, Chevilly-Larue dispose enfin d'un centre de vaccination.

Centre de vaccination, terrasses et commerces, lieux de culture : enfin l'ouverture !



La terrasse de La Felicita au jour de la réouverture.

ET VOUS, QU'AVEZ-VOUS FAIT le 19 mai ? Ce mercredi il flottait dans la ville comme un air de délivrance ; terrasses de café et restaurant, commerces dits "non essentiels" et lieux de culture ont rouvert leurs portes après de

longs et interminables mois de confinement. Sans oublier les gestes barrières, les Chevillais ont retrouvé les plaisirs simples d'un verre en terrasse ou d'une séance de cinéma. Le bonheur de partager un moment convivial avec d'autres.

Simplement boire un verre en terrasse...

À la terrasse du restaurant La Felicita, Giovanni Perroni, le patron, a mis les petits plats dans les grands. Jusqu'au bout il n'était pas sûr d'ouvrir son établissement, redoutant de voir ses espoirs déçus au dernier moment, craignant aussi le manque de clientèle du fait de la pluie annoncée. S'accrochant malgré tout à l'idée d'entrevoir la fin du long calvaire, il a passé les deux jours précédant la date tant attendue à faire ses commandes et à tout préparer. « *Comme il y a un rayon de soleil, j'ai dit allez on tente l'ouverture !* » Bien sûr, comme le veulent les consignes sanitaires, la terrasse qui normalement peut accueillir 70 places a été réaménagée pour seulement 25 couverts. À l'heure du déjeuner, assises à l'une des tables abritées sous les parasols (la pluie n'est pas loin), Jeanne et Marie gardent le masque tandis qu'elles commandent leurs plats. « *On est venu dès la réouverture parce qu'on attendait ça depuis trop longtemps !* » Sur la place Nelson Mandela, Audrey Rebyffé n'a elle aussi sorti que quatre tables au lieu de six devant sa boutique l'As de Table. « *Certains clients étaient là dès ce matin pour le café, ils étaient tellement contents !* »

... ou voir un film

Du côté du cinéma du théâtre André Malraux, lui aussi autorisé à rouvrir, l'enthousiasme est le même. Puisque le lieu a toujours fait de la jeunesse une priorité, et puisque le mercredi est le jour des enfants, c'est à eux qu'a été donnée la primauté. « *Mercredi et jeudi nous avons accueilli les enfants des quatre écoles élémentaires de la ville* » explique Émilie Araujo-Tran, la programmatrice cinéma et médiation. Tout en respectant parfaitement les consignes sanitaires : une école par séance, une classe par groupe de rangées, un siège d'écart entre chaque jeune spectateur. Enfin, le vendredi à 18h30 commençait la première projection adulte, un moment empli d'une certaine émotion tant du côté des spectateurs que de l'équipe du cinéma. Chacun savourant ce moment ô combien essentiel ! ✨

Géraldine Kornblum



Un centre de vaccination ouvert à Chevilly-Larue

La campagne de vaccination s'accélère dans le Val-de-Marne : Chevilly-Larue a enfin son centre de vaccination. Situé dans le Min, celui-ci accueille toutes les personnes de plus de 18 ans.

● Bonne nouvelle pour les Chevillais, ils bénéficient désormais d'un centre de vaccination près de chez eux (jusqu'alors le centre de vaccination le plus proche était celui de L'Haÿ-les-Roses, donc difficilement accessible aux personnes âgées ou non véhiculées). Demandée depuis décembre par la Municipalité, l'ouverture de ce 21^e centre dans le département a été rendue possible grâce au travail conjointement mené depuis des semaines par les communes de Chevilly-Larue et Rungis, l'Agence régionale de santé, la préfecture, la Semmaris (société gestionnaire du Min), la Croix-Rouge française et la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. L'ouverture de ce centre va contribuer à renforcer le maillage territorial et permettre de faire face aux besoins accrus, la campagne nationale de vaccination étant depuis le 31 mai ouverte sans conditions à toutes personnes de plus de 18 ans. Géré par la Croix-Rouge, ce centre est de grande capacité. La commune contribue à son fonctionnement en apportant des moyens humains et matériels. Des professionnels de santé du territoire communal complètent les équipes de soignants du centre. Les vaccins administrés sont tous des vaccins dits ARN Messenger. Le centre est ouvert de 13h à 21h. Les rendez-vous sont à prendre sur www.doctolib.fr (un lien direct est mis en place sur le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr ainsi qu'un accès à une liste d'attente lorsque nécessaire). Un numéro de téléphone (01 79 35 53 70) est également accessible du lundi au vendredi de 15h30 à 19h30 et le samedi de 13h à 19h30. Dès la prise de rendez-vous pour la 1^{re} injection, la plateforme fixe également celui de la 2^e injection. Attention à la date de votre départ en vacances, les deux injections devant se faire dans le même centre. Le centre étant situé dans l'enceinte du Min, les explications et facilités d'accès seront transmises aux futurs vaccinés dès confirmation du rendez-vous.



VÉHICULES ÉLECTRIQUES

QUATRE BORNES INSTALLÉES

Avec le concours du Sipperec, quatre stations de bornes de recharge pour voitures électriques viennent de trouver leur place en ville. Une belle avancée sur la route de la transition énergétique.

Pour répondre aux nouveaux enjeux de mobilité et accélérer la transition énergétique des territoires, le Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication dont Chevilly-Larue est adhérente) déploie un nouveau réseau public de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Sous le logo « la borne bleue », quatre de ces bornes ont été mises en service le 17 mai dernier. Celles-ci se situent 6 rue de Provence, 10 rue de Bretagne, 10 place De Lattre de Tassigny et 11 avenue de la Croix du Sud. Attention, ces quatre bornes n'ont pas toutes la même puissance de charge ; il faut compter 2h pour recharger intégralement la batterie sur la borne de la rue de Bretagne (d'une puissance de 22kVA) et 6h sur les trois autres (d'une puissance de 7,4kVA). Ce nouveau service est ouvert à tous et peut fonctionner par abonnement (10 € / an), ce à quoi il faut ajouter le coût de la consommation (environ de 1,75 € à 4,50 € / heure pour les abonnés selon l'horaire et la puissance de charge de la borne, tarif abonné + 1 € / heure pour les non abonnés). L'accès à la borne se fait via une application mobile et un badge. ✨

Renseignements sur les sites
<https://labornebleue.fr> ou
www.ville-chevilly-larue.fr.

Géraldine Kornblum



Transition écologique

L'objectif du futur schéma des liaisons douces : faire de Chevilly-Larue une ville toujours plus agréable à parcourir à pied, à vélo, en roller...

Afin de développer l'usage du vélo et de la marche dans la ville, la Municipalité s'est engagée dans l'élaboration d'un schéma directeur des liaisons douces. Après une réunion publique de présentation, qui s'est déroulée le 27 mai, les Chevillais sont invités à donner leur avis sur le sujet.

Construire ensemble un plan des liaisons douces

TROQUER LA VOITURE pour le vélo ou la marche à pied, c'est bon pour la planète et l'air qu'on respire (l'automobile restant un des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre) et pour la santé de chacun (on ne fait jamais assez de sport !). Dans le cadre de la politique municipale en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et de l'amélioration de la qualité de vie, le service de la Transition écologique travaille à l'élaboration d'un schéma directeur des liaisons douces. Certes en la matière la commune ne part pas de rien ; son territoire compte déjà 11 km d'aménagements cyclables. Mais l'enjeu est aujourd'hui d'améliorer et de compléter les réseaux cyclables et piétons existants en vue de desservir l'ensemble du territoire, tout en assurant la sécurisation des itinéraires ainsi que les connections avec les réseaux des villes voisines

et les transports en commun. Ce qui nécessite d'étudier également les aménagements nécessaires à ce développement des circulations douces.

À la suite de la réunion publique de présentation des enjeux du futur schéma des liaisons douces du 27 mai, les Chevillais sont désormais invités à donner leur avis sur les premières hypothèses de schémas piétons et cyclables et d'implantations de stationnement vélo. Présentées sous forme de cartes, celles-ci donnent à voir les aménagements existants et ceux qui pourraient être projetés (qui feront l'objet d'études plus fines au fur et à mesure). Aux Chevillais de les enrichir ou de les amender. ✨

Donnez votre avis sur le futur schéma des liaisons douces sur le site de la ville
www.ville-chevilly-larue.fr.

Géraldine Kornblum



SORTIES À LA MER

Envie d'évasion ? Comme chaque année la Municipalité organise des journées à la mer dans le Calvados, ouvertes à tous les Chevillais, seuls ou en famille. Elles auront lieu les dimanches 11 juillet à Trouville, 25 juillet à Houlgate, 8 août à Ouistreham et 22 août à Villers-sur-mer. Tarifs : 10,30 € plus de 16 ans, 5,20 € de 6 à 16 ans (25 ans si étudiant), 6,20 € chômeurs et bénéficiaires du RSA, gratuit pour les moins de 4 ans.

Inscriptions à l'hôtel de ville (88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 00) les lundis, mercredis et jeudis de 14h à 17h.

ZFE : DONNEZ VOTRE AVIS

Bientôt les véhicules Crit'Air 4 et 5 non classés n'auront plus le droit de circuler à Chevilly-Larue et dans les villes alentours, la commune faisant partie du périmètre de la Zone à faibles émissions (ZFE) de polluants atmosphériques devant entrer en vigueur avant fin 2021. Êtes-vous concerné par cette interdiction ? Pouvez-vous bénéficier d'aides à la reconversion de votre véhicule ? Les conditions vous semblent-elles réunies pour appliquer cette mesure ? La Municipalité vous invite à donner votre avis sur le sujet.

Participez à la consultation sur le site www.ville-chevilly-larue.fr. Renseignements à agenda21@ville-chevilly-larue.fr ou au 01 45 60 18 81.



Événement

Si elle ne pourra pas accueillir plus de 1 000 personnes en même temps comme lors de la dernière édition, en 2019 (notre photo), la fête communale de cette année n'en sera pas moins festive !

Avec le déconfinement progressif et la reprise des activités, l'été s'annonce festif et chaleureux. D'autant plus que la fête communale fait son grand retour le 3 juillet pour une édition adaptée à la situation sanitaire et organisée dans le strict respect des mesures en application.

La fête communale inaugure l'été !

À VOS AGENDAS ! Le 3 juillet sera la date du grand retour de la fête communale. Après son annulation l'an dernier, ce rendez-vous réjouissant et convivial aura bien lieu grâce à l'amélioration de la situation sanitaire et à l'assouplissement progressif des mesures de restriction. La fête attend les Chevillais au parc communal Petit Le Roy de 11h30 à 22h30 au cours d'une édition particulière dont le format diffère des années précédentes. En effet, le traditionnel carnaval a été annulé, tout comme le village des enfants. La présence de manèges est quant à elle soumise à la confirmation de la Préfecture. Des animations déambulatoires viendront toutefois égayer la journée, ainsi que des activités proposées par les services municipaux et les associations de la commune. Le programme pourrait être modifié en cas de qualification de l'équipe de France pour les 1/4 de finale de l'Euro de football avec l'installation d'une « fan zone » et la retransmission du match sur écran géant.

Une jauge de 1 000 personnes mise en place

Cette édition particulière sera limitée à 1 000 personnes présentes simultanément dans le parc. Des agents de sécurité seront présents pour comptabiliser les entrants et les sortants et faire patienter le public à l'entrée si la jauge est atteinte. La Municipalité a fait le choix de limiter les entrées pour ne pas avoir à mettre en œuvre le « pass sanitaire ». En effet, au-delà des 1 000 personnes, il est nécessaire d'être vacciné ou de présenter un test PCR négatif de moins de 72 heures pour accéder à la manifestation. Une mesure pouvant être jugée discriminatoire que la commune n'a pas souhaité retenir. La journée s'annonce tout de même festive et musicale avec un concert et un bal. Elle se clôturera en beauté grâce à un feu d'artifice tiré vers 23h30. Le public ne pourra pas être accueilli à ce moment au parc départemental mais les artifices seront projetés à près de 200 m afin d'offrir un spectacle visible partout dans la ville. ✨

Hugo Derriennic



TABLE RONDE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le Comité consultatif en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences intrafamiliales et la Municipalité entendent élaborer un plan local d'actions contre les violences faites aux femmes. Dans ce cadre, les Chevillais sont conviés à une première table ronde autour du thème « Lutter contre les violences faites aux femmes – prévenir, orienter, accompagner ». Les participants discuteront de ces enjeux, épaulés par un membre du comité consultatif. Les propositions concrètes qui émergeront de cette table ronde, ainsi que des deux autres qui auront lieu ultérieurement, contribueront à l'élaboration de ce futur plan d'actions.

Samedi 12 juin de 10h à 12h30 au centre de loisirs Pablo Neruda (9, rue du Lieutenant Petit Le Roy)

LA VIE EN ROSES

La Roseraie du Val-de-Marne a rouvert ses portes depuis le 1^{er} mai. Ce site abrite 11 000 rosiers mis en valeur dans un jardin à la française de 1,5 ha. Venez découvrir les 2 900 variétés de roses réunies ici en 13 collections, parmi lesquelles des variétés comptant comme les plus anciennes. Accès limité à 80 personnes, pas de visites guidées.

Roseraie du Val-de-Marne rue Albert Watel à L'Haÿ-les-Roses (01 47 40 04 04 – <https://roseraie.valdemarne.fr>), tous les jours de 10h à 19h.

COMMÉMORATION

LE 8 MAI, SE SOUVENIR DES RÉSISTANTS, SUIVRE LEUR EXEMPLE

C'est en comité restreint, du fait de la situation sanitaire, que la Municipalité et les anciens combattants ont commémoré le 8 mai la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe.

IL Y A 76 ANS, avait lieu la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie. Le 8 mai dernier, Stéphanie Daumin, la maire, Renaud Roux, maire-adjoint délégué au Dialogue avec les anciens combattants et au Travail de mémoire, et des représentants des anciens combattants se sont réunis pour commémorer cet anniversaire. Stéphanie Daumin a rendu hommage aux peuples alliés et à tous les antifascistes d'Europe et d'ailleurs, aux résistants civils ou militaires et aux Chevillais morts pour la France pendant la Seconde guerre mondiale. Évoquant la pensée de Stéphane Hessel



Lors de la commémoration du 8 mai 1945, l'assistance a rendu hommage aux morts Chevillais.

– « le motif de la Résistance, c'était l'indignation » – elle a notamment rendu un hommage particulier « aux deux fonctionnaires de police assassinés ces derniers jours dans l'exercice de leurs fonctions ». Elle a invité chacun à « se poser la question –comme l'ont fait nos aïeux il y a 76 ans – de la société dans laquelle nous voulons vivre ». Rappelant à la mémoire de tous les mesures

progressistes instaurées par le Conseil national de la Résistance (Sécurité sociale, retraite par répartition, etc), elle a porté un message d'espoir : « Alors que notre monde est bousculé par une pandémie historique, il ne tient qu'à nous aujourd'hui de nous lever pour conquérir des "jours heureux" et des lendemains qui chantent ». ✨

Géraldine Kornblum

TRAVAUX DE VOIRIE

RÉAMÉNAGEMENT D'UN TRONÇON DE LA RD7

Les travaux de réaménagement du tronçon de RD7 entre l'esplanade du cimetière parisien de Thiais et le pont du Cor de chasse ont commencé.

VÉGÉTALISATION, élargissement des trottoirs, création de traversées piétonnes et d'une piste cyclable sécurisée, aménagement du carrefour de la rue de la Sécurité parisienne avec installation d'un tourne-à-gauche vers Paris, telle est la nature des travaux qui ont commencé mi-mai. Dans le cadre de ces réalisations, la rue de la Sécurité parisienne a été provisoirement et pour quelques jours encore mise en sens unique : on ne peut plus y accéder depuis la RD7 mais une déviation par l'avenue



Au carrefour de la rue de la Sécurité parisienne et de la RD7, les travaux ont commencé.

de la Cité a été mise en place. Par ailleurs le nombre de files de circulation automobile sur ce tronçon de RD7 sera prochainement réduit et la rue de l'Esplanade du cimetière parisien sera fermée sauf pour les piétons. À terme, ces travaux, conduits par le Conseil départemental, offriront un

cadre de vie agréable aux riverains et aux usagers de la future gare de métro de la ligne 14 et contribueront au développement des circulations douces. C'est là une avancée de plus dans la requalification de la RD7 en véritable boulevard urbain. ✨

G. K



Nature en ville

À l'école maternelle Pasteur, on met les petits pouces dans la terre : les enfants et leurs enseignantes se sont lancés dans la création d'un potager. Une belle occasion pour découvrir tous les secrets de la faune et de la flore des jardins.

Un "attirantail" dans le jardin pédagogique de l'école Pasteur

CEMATIN SOPHIE PRIMOT-PAPIN a donné à un petit groupe d'élèves la mission de désherber le carré de terre qui accueillera les premières plantations d'un futur potager. « Ce jardin existait déjà, nous essayons de le réhabiliter grâce au Défi jardin de l'OCCE (ndlr : Office central de la coopération à l'école) du Val-de-Marne » confie la directrice de l'école maternelle Pasteur. Pour y participer, il faudra que sa classe de petite section et celle des moyens-grands de sa collègue plantent non seulement le plus joli des potagers, mais imaginent, créent et fabriquent un "attirantail". Au contraire d'un épouvantail, l'attirantail est une structure ou installation artistique élaborée à partir de matériels de récupération, favorisant la biodiversité pour attirer les insectes et les oiseaux afin de les

observer. Tout le monde s'y est mis. Des vieux pots, des bottes ont été récupérés auprès des parents, les jardiniers de la Ville ont retourné et préparé la terre, les petits ont peint les pots et les moyens-grands les ont décorés. Aujourd'hui les élèves plantent les semis qui poussent depuis le début du printemps dans la classe, haricots, carottes, tomates, thym en fleurs, menthe... et des fleurs. Les élèves les ont observés se transformer en petites pousses. Ce projet sensibilise les enfants à la nature, au respect de l'environnement et suscite la collaboration. Comme le reconnaissent les deux maîtresses, il n'aurait jamais été possible sans le concours des Atsem Karine et Nathalie. Ce jardin extraordinaire va bientôt se transformer en jardin gourmand avec des dégustations à venir. *

Sylvia Maurice



CONVIVALI'THÉ NUMÉRIQUE

Vous êtes retraités et vous avez envie d'en savoir plus sur l'usage des smartphones, tablettes et ordinateurs portables ? Le service Retraités de l'Action sociale vous invite à venir poser vos questions sur le numérique autour d'une tasse de thé tous les vendredis de 14 h 30 à 16 h (à partir du 11 juin) au foyer Gabriel Chauvet. Un formateur de l'association Kocoya ThinkLab animera ces moments d'échange.

Inscription obligatoire au service Retraités (01 45 60 18 93 - retraitesantehandicap@ville-chevilly-larue.fr).

S'INFORMER SUR LA 5G

La Municipalité poursuit la réflexion autour de la technologie 5G. Toutes les vidéos thématiques élaborées sur la base des interrogations et suggestions soulevées par les Chevillais lors de la phase participative sont en ligne : « La 5G et ses usages », « La 5G et ses impacts environnementaux », « La 5G et ses impacts sanitaires » et « La 5G et la fracture numérique ». La médiathèque propose également une sélection de documents consultables en ligne. Ces réflexions se concluront bientôt par la mise en ligne d'une interview filmée de Matthias Deschamps, conseiller municipal missionné sur la Ville numérique.

À retrouver sur le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr) et les réseaux sociaux de la médiathèque (Facebook, YouTube, etc.).

PUB



Lors des élections départementales et régionales les 20 et 27 juin prochains, les précautions sanitaires seront particulièrement strictes.

Les électeurs sont invités à participer aux élections départementales et régionales qui se dérouleront simultanément les 20 et 27 juin prochains. Deux scrutins, organisés dans le strict respect du protocole sanitaire, dont les résultats détermineront de nombreux aspects de notre vie quotidienne.

DEUX SCRUTINS POUR DEUX ASSEMBLÉES UTILES AU QUOTIDIEN

C'est donc les 20 et 27 juin prochains que les électeurs vont se rendre aux urnes dans le cadre des élections départementales et régionales. Ces deux scrutins mobilisent généralement moins que les élections municipales et présidentielles. Pourtant, leurs résultats respectifs ont un impact bien réel et concret pour les habitants. Le Conseil départemental est ainsi en charge des solidarités et de l'action sociale et sanitaire par le biais de l'aide sociale à l'enfance (ASE), de la protection maternelle et infantile (PMI), de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou encore par le revenu de solidarité active (RSA). Ces compétences s'étendent aussi à la construction et à l'entretien des collèges et des voiries départementales, ainsi qu'au soutien à l'activité culturelle. Le Conseil régional est également un acteur majeur du quotidien. Ses compétences comprennent notamment l'organisation des transports, la construction et l'entretien des lycées, la formation professionnelle pour accompagner les jeunes en difficulté et les demandeurs d'emplois, l'aménagement du territoire et de l'environnement, ou encore

le soutien au développement économique et à l'innovation.

Des consignes sanitaires strictes

Face à la crise sanitaire, toutes les dispositions sont prises pour garantir la sécurité des membres des bureaux de vote et des électeurs. Des files d'attente seront mises en place et seulement trois électeurs pourront se trouver simultanément dans un bureau de vote. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée et à la sortie et un marquage au sol permettra de faire respecter les distances de sécurité et de matérialiser le parcours de l'électeur jusqu'à l'isoloir puis la table d'émargement. Le port du masque sera bien entendu obligatoire mais les membres du bureau pourront toutefois le faire retirer pour procéder à une vérification d'identité. Il est également demandé aux électeurs d'apporter leur propre stylo pour émarger. Le service Élections est déjà à pied d'œuvre pour organiser ces scrutins malgré le contexte sanitaire. Il est en effet nécessaire de doubler le nombre de bureaux de vote qui passent de 10 à 20. Le bureau de vote n° 2 a ainsi dû être transféré au groupe scolaire Pierre et Marie Curie et le n° 8 a été

transféré de l'école Pasteur au gymnase du même nom. Quant aux bénévoles et agents qui acceptent de tenir les bureaux de vote, la Municipalité leur octroie un accès prioritaire à la vaccination !

Hugo Derriennic

COMMENT FAIRE UNE PROCURATION ?

En cas d'absence le jour du scrutin, un électeur peut donner procuration à un autre et lui confier son vote. Pour effectuer cette démarche, il suffit de se rendre dans un commissariat, une gendarmerie ou un tribunal muni d'un justificatif d'identité et de remplir le formulaire disponible sur place. Pour simplifier la démarche, il est possible d'imprimer préalablement le formulaire téléchargeable sur service-public.fr ou de remplir la procuration en ligne sur maprocuration.gouv.fr avant de se rendre au commissariat. Dans le cadre de la crise sanitaire, chaque mandataire peut disposer de deux procurations au cours de ces élections.



TRAITEMENT DES DÉCHETS

De multiples enjeux pour préparer l'av



Avec l'extension des consignes de tri et les réflexions autour du traitement des biodéchets, la valorisation des déchets prend une nouvelle dimension. Ces évolutions nécessitent des investissements importants des acteurs publics, mais aussi une mobilisation collective des citoyens pour diminuer la production de déchets et faciliter la transition écologique. À cet enjeu environnemental s'ajoutent les impératifs économiques et les difficultés des filières de traitement des déchets, elles aussi soumises aux dérégulations du marché financier.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

UNE FILIÈRE DES BIODÉCHETS À CRÉER

QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE ?

UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

LES HABITUDES DE TRI des déchets ménagers des Chevillais vont être amenées à évoluer dès le 1^{er} juillet prochain. C'est à cette date qu'entrera en vigueur l'extension des consignes de tri du bac jaune. Celles-ci vont ainsi être simplifiées et étendues à tous les emballages, permettant aux habitants de trier davantage leurs déchets à la source. En plus des papiers, des emballages en carton, aluminium, acier et verre, ce sera la totalité des emballages en plastique qui pourra être déposée dans les poubelles jaunes. Les emballages métalliques, les barquettes, les sacs, les pots et les boîtes en plastique seront désormais des déchets à trier qui seront ensuite recyclés. Dès cet été, il va donc falloir adopter de nouveaux gestes au quotidien et ne plus →

L'extension des consignes de tri pour la poubelle jaune entre en vigueur dès cet été tandis que les réflexions autour du traitement des biodéchets (notamment par le biais du compostage) se poursuivent.



X
enir



DÉCHÈTERIE NOMADE UN NOUVEAU SERVICE POUR LES CHEVILLAIS

Depuis le 5 juin, une déchèterie mobile est présente sur le parking de la mairie (rue des écoles) un samedi matin sur deux. Cette expérimentation, mise en place par l'Établissement public territorial avec l'appui de Véolia, vise à faciliter le tri et la collecte des matériaux recyclables. Il est ainsi possible d'y déposer des déchets végétaux, des gravats, des encombrants, ainsi que des déchets ménagers toxiques (piles, solvants, huiles, colles, adhésifs, batteries, etc). L'accès à la déchèterie est gratuit et réservé aux particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Ceux-ci pourront notamment s'y rendre le 19 juin et les 3 et 17 juillet prochains, de 9h à 13h. Ce dispositif permet de lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages et vient compléter le service offert par la déchèterie de la Rived située au 1, rue du Stade. Cette dernière accueille les Chevillais (sur présentation du justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et de la carte grise du véhicule) en semaine de 14h à 19h (excepté le mardi), le samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h et le dimanche de 9h30 à 13h.



Les Chevillais peuvent se rendre à la déchèterie de la Rived, 1 rue du Stade, pour se débarrasser de leurs déchets verts, gravats et encombrants.

→ jeter tous ces déchets dans la poubelle des ordures ménagères. Cette simplification du tri est rendue possible par la nouvelle organisation de la Rived, la Régie publique pour la valorisation et l'exploitation des déchets dont dépend Chevilly-Larue. Créé en 2016 pour remplacer le Sievd, ce syndicat intercommunal s'occupe du traitement des déchets à l'échelle de dix communes de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (l'EPT est en charge des déchets depuis la loi NOTRe). La Rived dispose d'un centre de tri au Min de Rungis. Pour mettre en place l'extension des consignes, des travaux de modernisation importants étaient nécessaires afin d'adapter les processus et les chaînes de tri. Un chantier impossible à rentabiliser qui a justifié un autre choix. « Nous allons faire appel à un nouveau centre de tri qui dispose de moyens techniques pour traiter davantage de volumes » explique

Cécile Arnal, directrice de la Rived. « Cette installation va nous permettre de trier jusqu'à 10 000 tonnes de déchets à recycler par an à l'horizon 2030 ».

Un modèle économique dépendant de l'offre et de la demande

La Rived a donc transformé son ancien centre de tri en centre de transfert où les déchets sont regroupés avant d'être envoyés dès le mois de juillet dans le nouveau centre qui dispose de trieurs optiques. Cette chaîne de tri permet de séparer les matériaux par catégorie. Ils sont ensuite pris en charge dans des usines de recyclage dédiées qui leur donnent une seconde vie et fabriquent une matière neuve en incorporant les produits recyclés. C'est donc un cercle vertueux qui se met en place, reposant sur un modèle économique bien établi.



La Récup'party organisée chaque année par les services municipaux inclut également un atelier de réparation de vélos avec l'association Cyclofficine.

RESSOURCERIE

UN PROJET POUR VALORISER LES OBJETS

La Municipalité a lancé un appel à projets afin de sélectionner le gestionnaire de la future ressourcerie de la commune. C'est une nouvelle étape dans la concrétisation de ce projet phare pour donner une seconde vie à des objets dont nous ne nous servons plus. Cette ressourcerie sera donc un lieu ouvert où les Chevillais déposeront matériel, vêtements, jouets qui pourront être réparés par l'équipe de la structure. Les objets en état de fonctionnement pourront ainsi être revendus dans une démarche d'économie circulaire et de réinsertion des personnes éloignées de l'emploi. La ressourcerie permettra aussi de mener des actions de prévention et de sensibiliser au réemploi. ✨



Soumis à la loi de l'offre et de la demande, les prix de reprise des matériaux triés (plastique ou papier) évoluent au rythme de ceux du pétrole et du bois.



Le traitement et la valorisation des déchets dépendent toutefois des fluctuations des marchés financiers et des prix des matières premières. Soumis à la loi de l'offre et de la demande, les prix de reprise des matériaux triés évoluent au rythme de ceux du pétrole (pour les plastiques) ou encore du bois (pour le papier). La filière de rachat du papier est ainsi en forte crise en raison de la diminution de la consommation de cette matière et donc de la production de papiers recyclés, engendrant une forte baisse du prix du rachat du papier trié. À titre d'exemple, l'usine papetière française vers laquelle étaient acheminés les papiers issus du centre de tri de la Rived a cessé son activité courant 2020. Une fermeture qui marque la quasi-fin de la filière du recyclage du papier en France et contraint la régie publique à exporter la matière en Allemagne afin qu'elle puisse être revalorisée. →

« Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas ! »



Depuis des décennies, nous sommes entrés dans une logique de surconsommation sans nous préoccuper du traitement des déchets. La prise de conscience a été tardive et nous ne sommes qu'au début du processus : il y a encore un vrai travail à mener pour diminuer les emballages dans l'industrie. À Chevilly-Larue, la valorisation des déchets passera dès le mois de juillet par l'extension des consignes de tri, permettant de recycler l'ensemble des contenants en plastique. Mais le travail de sensibilisation dès le plus jeune âge reste primordial pour faire passer les messages. L'implantation d'une ressourcerie sera un outil supplémentaire pour lutter contre le gaspillage, apprendre à réparer et donner une seconde vie aux objets. Car le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas !

Philippe Komorowski, maire-adjoint délégué au Suivi de la politique déchets

**COLLECTE SOLIDAIRE
ECOSYSTEM**

**RECYCLEZ VOTRE
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
ET ÉLECTRONIQUE**

La collecte solidaire ecosystem permet aux habitants de se débarrasser des appareils électriques et électroniques dont ils n'ont plus l'usage. Ce service de proximité gratuit est ouvert à tous et à toutes. Tous les équipements qui se branchent ou fonctionnent à pile peuvent être déposés, qu'ils soient fonctionnels ou non. Les appareils sont ensuite réutilisés par une structure sociale ou recyclés par ecosystem. L'occasion de garantir une seconde vie à ces objets dans une démarche solidaire et environnementale. La prochaine collecte ecosystem devrait avoir lieu au mois de septembre sur la place Nelson Mandela. ✨



Des collectes ecosystem sont régulièrement organisées à Chevilly-Larue. La dernière a eu lieu le 29 mai et la prochaine se déroulera en septembre.

**CHIFFRES
C L E F S**

8 millions de tonnes :

Le poids de la matière plastique rejeté chaque année dans les mers et océans du globe. Une situation illustrée par la monstrueuse masse qui s'étend dans le Pacifique sur une surface équivalente à trois fois celle de la France. Ce « septième continent » ne représente pourtant qu'une infime part du plastique rejeté dans la nature.

70 % : Le taux de valorisation approximatif des déchets issus de la poubelle jaune.

Un taux qui a légèrement baissé en 2019 en raison de la fermeture des marchés asiatiques au recyclage des cartons venus d'Europe, provoquant un surplus de production de cartons à recycler et entraînant une baisse des prix de rachat.

266 kg : Le poids moyen des ordures ménagères par habitant sur la commune de Chevilly-Larue traitées par la Rived en 2020. Pour ce qui concerne les emballages et les papiers amenés au centre de tri, cela représente environ 33 kg par habitant.

Les enjeux autour du traitement des biodéchets

C'est dans ce contexte que l'ensemble des communes doivent mettre en place à l'horizon 2024 une collecte séparée des biodéchets dans le cadre de la loi dite « économie circulaire ». Les déchets végétaux et organiques (restes de repas) devront ainsi être collectés à part pour être valorisés. La commune de Chevilly-Larue est déjà engagée dans le traitement des déchets verts avec des bennes dédiées à la déchèterie, la distribution de composteurs individuels et collectifs et la mise à disposition gratuite de broyeurs pour les branches issues de la taille des arbres. Une collecte en porte à porte sera également mise en place dès l'année prochaine. Reste à développer de nouveaux systèmes de collecte et de



Pour l'instant, le gouvernement n'a pas prévu de mobiliser l'augmentation de la taxe sur les incinérateurs pour aider les collectivités à lancer les investissements nécessaires. Est-ce le contribuable qui va devoir payer deux fois ?



LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS ET LES DÉPÔTS SAUVAGES

Faire de l'espace public un lieu propre et agréable, propice à la déambulation et aux échanges, est une préoccupation majeure pour la Municipalité. Les agents du service Environnement-Infrastructures sont ainsi mobilisés au quotidien pour assurer la propreté et la salubrité des rues, voiries et espaces verts de la commune. Le secteur Déchets est chargé de superviser les collectes de déchets conduites par Véolia. Il assure le lien avec le prestataire et les riverains pour répondre aux différents besoins et résoudre les problématiques ponctuelles. Un travail de sensibilisation aux bonnes pratiques et des opérations de nettoyage citoyen sont également menés. La régie Propreté est quant à elle chargée du nettoyage de l'espace public. Au volant d'une balayeuse ou à pied munis de pinces, de balais et de vivianes, les agents sillonnent les quartiers et rendent la

ville plus propre, vident les corbeilles et approvisionnent les Toutounet. Une autre équipe s'occupe exclusivement de ramasser les dépôts sauvages. Tous les jours, elle détecte les points où les déchets sont déversés illégalement et les ramène à la déchèterie municipale. Ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie des habitants et constituent un coût important pour la collectivité, et par répercussion pour les contribuables. Un travail est engagé avec la police municipale pour tenter d'identifier les responsables de ces infractions et les verbaliser. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller de 135 € jusqu'à 1 500 € et la confiscation du véhicule utilisé pour transporter les déchets. Le non-respect des conditions de collecte (jours, horaires, tri) est quant à lui passible de 35 € à 750 € d'amende.

traitement pour les déchets organiques. Si la première étape de valorisation des déchets est bien amorcée avec l'extension des consignes de tri, qu'advient-il des biodéchets ?

La mise en place d'une filière de collecte et de traitement demande du temps et un investissement financier important. Elle nécessite notamment de mettre en place des bacs hermétiques pour éviter les nuisances olfactives, ainsi que des camions de collecte adaptés, mais également d'implanter des centres de méthanisation pour valoriser ces biodéchets en générant du gaz. De lourds investissements à venir, auxquels s'ajoute l'augmentation drastique de la taxe à la tonne payée sur les incinérateurs qui passe de 3 € à 8 € en 2021 avant d'atteindre 15 € en 2025. Stéphanie Daumin, la maire et présidente de la Rived, a lancé l'alerte

dans son éditorial du *Journal de Chevilly-Larue N° 228*. « Pour les contribuables, c'est la double peine » affirmait-elle. « D'une part, cette hausse va être répercutée sur la TEOM (taxe sur les ordures ménagères), que chacun paie soit avec sa taxe foncière (pour les propriétaires), soit dans ses charges (pour les locataires) [...] Mais en plus, le gouvernement n'a pour l'instant pas prévu de mobiliser cet argent pour aider les collectivités à lancer les investissements nécessaires, créer des méthaniseurs, mettre en place une collecte spécifique. Est-ce le contribuable qui va devoir payer deux fois ? »

Chacun peut s'engager pour la transition écologique

Enjeu central au cœur de la transition écologique, l'évolution du traitement →



COMPOSTEZ, C'EST GAGNÉ !

Quel meilleur moyen que le compostage pour valoriser les déchets organiques que nous produisons ? Le secteur Déchets propose un service gratuit de distribution de composteurs individuels fournis par la Rived. Les bénéficiaires sont formés par des maîtres composteurs à l'utilisation de ces installations de jardins qui nécessitent un entretien régulier. En effet, les déchets organiques doivent notamment être mélangés à de la matière sèche pour obtenir le compost. 30 composteurs individuels ont ainsi été distribués au cours du mois de mars. Pour en obtenir un, il suffit d'en faire la demande par le biais du formulaire sur le site de la ville (Vos démarches et services/ Démarches en ligne/ Demande de composteur individuel). La Rived fournit également gratuitement des lombricomposteurs aux habitants qui ne disposent pas de jardin et qui en font la demande. Par ailleurs, il est aussi possible pour les résidences et les équipements publics de se lancer dans le compostage collectif. Plusieurs composteurs collectifs fonctionnent déjà sur la ville, notamment à la Maison du conte, la piscine municipale, la Ferme du Saut du Loup, l'école Paul Bert B, le lycée Pauline Roland ou dans des copropriétés. Autant d'initiatives écologiques qui favorisent le vivre-ensemble et génèrent du lien social.

DÉCHETS VERTS

PRÊT DE BROyeurs VÉGÉTAUX

Service mis en place par la commune de Chevilly-Larue et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, le prêt de broyeurs végétaux permet de réduire le volume des déchets verts (branches, feuilles, etc). Le broyat alors obtenu sert à entretenir les espaces verts, fertiliser les sols ou alimenter un composteur en matière sèche. La demande d'emprunt de broyeur se fait auprès du secteur municipal des Déchets. Le retrait et le dépôt du matériel s'effectuent du lundi au vendredi sur rendez-vous (présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une attestation d'assurance). Une petite formation encadrée par un agent municipal permet à l'emprunteur de prendre en main la machine lors de la remise. ✱

• **Service déchets :**
01 45 60 19 86/89
ou dechets@ville-chevilly-larue.fr



Le prêt de broyeurs végétaux mis en place par le secteur Déchets permet aux Chevillais de produire du broyat à partir des déchets verts.



NOS DÉCHETS PRODUISENT DE L'ÉNERGIE

Les déchets qui composent les ordures ménagères sont collectés et envoyés dans le centre d'incinération de la Rived. Ils sont ainsi utilisés comme des combustibles pour produire de l'énergie et alimenter un réseau de chaleur. Ce dernier chauffe l'ensemble du Min de Rungis, une partie de l'aéroport d'Orly ainsi que des logements à Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi. L'augmentation de la TGAP (taxe sur l'incinération) remet toutefois en cause l'équilibre économique sur lequel repose ce cycle de revalorisation des déchets.

→ des déchets doit donc mettre à contribution l'ensemble des acteurs nationaux et locaux. Chacun peut prendre part à cet effort collectif, notamment en adaptant ses habitudes de consommation. Les leviers d'actions sont multiples pour diminuer la production de déchets. Il convient dans un premier temps de réfléchir à la nécessité d'acheter un produit, puis de privilégier l'achat de produits de seconde main. S'orienter vers les produits comportant le moins d'emballages possible, faire ses courses dans les magasins en vrac et lutter au quotidien contre le gaspillage alimentaire sont autant de bons réflexes à adopter. Pour donner une nouvelle vie à des objets dont nous n'avons plus l'utilité, il suffit de les déposer dans les points réemplois

présents dans les déchèteries de la Rived ou de les apporter aux ressourceries actives sur le territoire (la Municipalité travaille actuellement à en implanter une à Chevilly-Larue). Quant au respect des consignes de tri et au développement du compostage, ce sont autant de moyens de réduire la part de nos déchets voués à être incinérés. Face à cette responsabilité collective, des réponses individuelles existent donc bel et bien. Grâce aux actions de prévention menées par la Rived et à la sensibilisation des habitants, et ce dès le plus jeune âge, la prise de conscience est réelle. Preuve en est : la production moyenne de déchets par habitant en France a baissé de 6,5% entre 2007 et 2017. ✱

Hugo Derriennic

PUB

L'équipe du Secours populaire. Les bénévoles assurent le fonctionnement du lieu et espèrent développer davantage les activités de loisirs à destination des familles accueillies.

En investissant fin avril des locaux plus spacieux et plus centraux, le Secours populaire voit désormais la vie en grand. La solidarité ne désarme pas face au nombre de familles accueillies qui a augmenté du fait de la crise sanitaire, et les projets de l'association recommencent à fleurir.





Trier, classer, ranger, construire de nouvelles étagères... L'équipe du Secours populaire prend peu à peu ses marques dans ses nouveaux locaux.



À peine rouvert, le Secours populaire a déjà repris les distributions de colis alimentaires.

Solidarité

Nouveaux locaux du Secours populaire : la convivialité à tous les étages

Depuis qu'elle est à la retraite, Juliette vient au moins deux jours par semaine en tant que bénévole au Secours populaire pour préparer les 90 colis alimentaires environ qui bénéficieront aux familles accueillies dans la journée. Mais depuis l'emménagement de l'association dans les anciens locaux d'habitation du gardien de la CCAS, la Caisse centrale d'activités sociales d'EDF, elle y fait aussi du rangement. Il faut organiser les deux vestiaires, trier les vêtements qui proviennent des collectes, les plier, poser des étagères... La maison, sur deux niveaux, permettra d'aménager une salle de jeux et d'activités pour les enfants, une salle de lecture, et également une cuisine pour générer partage et convivialité entre les personnes accueillies, et pourquoi pas plus tard éditer un livre de recettes. Aujourd'hui l'association dispose de 145 m² répartis entre 85 m² d'espaces de convivialité, d'accueil et de bureaux et un entrepôt de 60 m² pour stocker les denrées. Un grand changement pour elle qui jusqu'alors était hébergée à la Maison des associations et espérait depuis longtemps bénéficier de

locaux plus spacieux. Un besoin d'autant plus prégnant que le nombre de personnes faisant appel au Secours populaire n'a eu de cesse d'augmenter. « Depuis la Covid, nous sommes passés de 60 à 140 familles accueillies » confirme Juliette, soulignant que cette hausse d'activité nécessite une rotation de sept à huit bénévoles. Et ce n'est pas de trop pour pouvoir assurer deux distributions alimentaires par semaine, le mardi et le jeudi de 14h à 17h. Dans les colis, des denrées non périssables, des produits d'hygiène, mais aussi des produits frais dont notamment des fruits et légumes bio. Pour beaucoup ces denrées proviennent des collectes organisées à la sortie des grandes surfaces. Celle du week-end du 8 mai a permis de récolter 1,5 tonne de marchandises. « Les gens sont très généreux » souligne Jean-Pierre Julian, bénévole depuis huit ans. Le Secours populaire bénéficie également du soutien du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD). Ce à quoi s'ajoutent les dons et aides d'institutions et d'entreprises. Pendant le premier confinement, l'association a pu récupérer des denrées de luxe auprès du Min de Rungis ; les bénéficiaires se sont ainsi régalés d'écrevisses et de chocolats

fins à Pâques ! Quant aux familles, en contrepartie de chaque colis reçu, elles peuvent s'acquitter d'un euro symbolique leur permettant de ne pas se sentir assistées. Il leur est aussi possible d'acheter de l'eau ou du lait pour quelques euros. Mais si les locaux se sont agrandis, une chose n'a pas changé : « Ici c'est un peu comme dans une famille, je me sens à la maison », raconte une jeune mère célibataire. « Je suis en attente de régularisation mais à cause de la pandémie toutes les procédures sont au ralenti, les délais s'allongent. Nous sommes doublement isolés ! Alors venir ici, c'est une bouffée d'oxygène ! ». En retour de cet accueil toujours chaleureux, les bénévoles reçoivent souvent des marques de gratitude et d'amitié, comme des plats cuisinés à partir des produits des colis. Ou des sourires d'enfants. Pour l'avenir, le Secours populaire voit encore plus grand et espère organiser des séjours tout compris pour les familles et davantage de sorties pour le bonheur des grands et des petits. ✨

Sylvia Maurice

• **Secours populaire :**
16, rue de Bretagne (07 66 02 15 61)
secourspopulairechevilly@hotmail.com
Facebook : Secours populaire Chevilly-Larue

PROFIL!

« Marquer ou faire marquer, peu m'importe, l'important c'est la victoire ! », tel est ce qu'aime à se répéter Clara Matéo. Pour suivre la sportive, rendez-vous sur Instagram (@clara.mateo).



© Paris FC

Footballeuse internationale native de Nantes, Clara Matéo, 23 ans, évolue au poste d'attaquante au Paris Football Club depuis juillet 2017. Sélectionnée une cinquantaine de fois dans l'équipe nationale des Bleuets entre ses 16 et 20 ans, elle remporte avec elles le championnat d'Europe des moins de 19 ans en 2016. Vice-championne de la coupe du monde des moins de 20 ans cette même année, elle est à quatre reprises sélectionnée dans la grande équipe des Bleues et signe, sous le maillot tricolore, son 1^{er} but en décembre 2020. Chevillaise depuis 2019, diplômée d'une école d'ingénieure en 2020, elle vient en tant que telle, de signer son premier contrat au sein du groupe Arkema, acteur majeur de la chimie.

CLARA MATÉO, Ingénieure polytech, attaquante au Paris Football Club

Plébiscitée par les garçons pour jouer au foot avec eux durant la récréation, dès le CP Clara Matéo se découvre une véritable passion pour le ballon rond. Ainsi, elle débute la discipline à 7 ans à l'Union Sportive Sainte-Luce-sur-Loire (44), où les filles sont rares dans les effectifs, et s'y entraîne jusqu'à ses 15 ans, âge limite pour les entraînements mixtes. Les clubs féminins n'étant alors pas légion, Clara rejoint en 2012 et en deuxième division, l'Étoile sportive ornaysienne de football Vendée La Roche-sur-Yon. Après le collègue, forte de ses aptitudes physiques et techniques, notre sportive entre au Pôle Espoir de Rennes, structure qui lui permet de préparer en internat un bac S et de s'entraîner tous les jours à un niveau élevé. « Partir de chez mes parents ne fut pas un sacrifice, mais un choix de carrière. Après, il faut s'accrocher, travailler, croire en soi et regarder droit devant ». De 2013 à 2016, grâce à son redoutable coup de pied droit intérieur, notre attaquante est sélectionnée une cinquantaine de fois dans l'équipe nationale des Bleuets. Avec elles en 2016, elle remporte en Slovaquie le championnat d'Europe des moins de 19 ans, et décroche en Papouasie-Nouvelle-Guinée le titre de vice-championne du monde des moins de 20 ans. « De belles expériences qui

au niveau international, ont contribué à mon évolution ». Sans compter qu'à cette époque, Clara est déjà détentrice d'un DUT en sciences et génie des matériaux. Recrutée lors du mercato estival 2016, notre athlète rejoint à 19 ans, et de nouveau en D1, le FCF Juvisy Essonne qui fusionne en 2017 avec le Paris Football Club (PFC). Invitée à signer un contrat pour trois ans, maillot n° 11 et milieu de terrain, elle renforce dès son arrivée le secteur offensif du club francilien. Peu après son arrivée au PFC, animée par la volonté de s'assurer un avenir professionnel tout en menant sa carrière sportive, notre footballeuse intègre l'École Polytech Paris-Saclay et poursuit des études d'ingénieure spécialisée dans l'étude des matériaux. « Grâce à un dispositif d'accueil et d'accompagnement personnalisé, le réseau Polytech m'a permis de concilier de front ce double projet, lequel était essentiel à mon épanouissement personnel ». En 2018, toujours au PFC et en 3^{ème} année d'étude à Orsay, contactée par Corinne Diacre, l'équivalent de Didier Deschamps, Clara est appelée à s'exprimer chez les Bleues ! « Je ne m'y attendais pas et n'oublierai jamais l'émotion que j'ai ressentie ce jour-là ». Entraînée par Sandrine Soubeyrand au PFC, le 27 novembre 2020, à la veille de ses 23 ans, notre Chevillaise fait ses premiers pas en équipe de France de

football contre l'Autriche. Après une passe décisive lors de cette première rencontre, elle est rappelée pour les qualifications de la coupe d'Europe, et marque à la 83^{ème} minute, face au Kazakhstan. Ses bonnes performances au PFC et sa détermination sur le terrain lui valent deux nouvelles sélections chez les Bleues, lors de deux matchs amicaux contre la Suisse, en février 2021. Les fruits d'un travail acharné. Clara s'entraîne tous les jours, deux heures, depuis des années. « À cause du virus, beaucoup d'entraînements ont lieu en individuel, mais en tant que professionnelles, nous avons la chance de pouvoir travailler ensemble dans le respect des gestes barrières ».

Classée 4^{ème} buteuse de la saison en D1 et par ailleurs diplômée de Polytech Paris Saclay, notre joueuse internationale vient d'intégrer le groupe Arkema en tant qu'ingénieure Business Development pour le marché du sport et Lifestyle en Europe. « À terme, j'aimerais travailler sur l'amélioration de la performance du sportif à travers les matériaux ». Supporters et fans de ses exploits, nous croisons les doigts pour qu'elle soit sélectionnée lors de la prochaine Coupe d'Europe 2022 ainsi que pour la Coupe du Monde qui aura lieu en Australie et en Nouvelle-Zélande en 2023. ✨

Florence Bédouet



REPRISES DE JAZZ

Après avoir été privés de concerts depuis des mois, les Chevillais n'auront que l'embarras du choix musical en ce mois de juin. Outre la fête de la musique, d'autres concerts sont prévus. Les amateurs de jazz retrouveront avec plaisir la programmation de l'association Jazz à Chevilly qui, pour cette reprise, propose deux rendez-vous : un après-midi boogie-woogie avec Nirek Mokar & His Boogie Messengers samedi 5 juin à 16h (5 €) à la Ferme du Saut du Loup et une soirée jazz manouche avec Éric Bouvelle et Romane Quintet vendredi 25 juin à 20h30 salle Léo Ferré (5 à 10 €). Réservation sur jazzachevilly@free.fr.

VOUS PRÉFÉREZ LE CLASSIQUE ?

Massenet, Bizet, Gounod, tels sont quelques-uns des compositeurs qu'aiment à convoquer les six musiciens de l'ensemble Pasiphaé. À l'occasion d'un concert dimanche 20 juin à 16h à la chapelle du Bon Pasteur (24, rue du Général Leclerc), la soprano Florence Lianos, le baryton-basse Sacha Rajnovac et le ténor Éric Soucaille, accompagnés d'Angeline Cardarelli au hautbois, de Laurent Grappein au violon et d'Alain Thomas au piano, interpréteront des airs d'opéra français et italiens en solo, duo ou trio. L'occasion d'un joli voyage musical et dans le temps.

• **Entrée libre.**

FÊTE DE LA MUSIQUE LE 21 JUIN SERA SHOW !

Ambiance le 21 juin prochain avec une fête de la musique qui se déclinera en plusieurs endroits de la ville !

Tout comme l'année dernière, la fête de la musique va se dérouler en plusieurs endroits de la ville, dans votre quartier, en bas de chez vous, afin d'éviter les regroupements mais aussi pour que toute la ville soit en fête. Dès 16h30 un camion musical annoncera le programme. De 19h à 21h, professionnels, amateurs, associations, élèves donneront des concerts de dix minutes à deux heures dans une dizaine de lieux simultanément. Entre autres réjouissances, et avec le

EXPOSITIONS

CETTE FOIS, ON VA VRAIMENT REPRENDRE DES COULEURS

L'exposition *On reprendra des couleurs* de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur va enfin s'ouvrir ! Mais entretemps, elle s'est étendue en extérieur et à la médiathèque.

Voici enfin la tant attendue exposition collective *On reprendra des couleurs* où se côtoieront les plasticiens Alice Raymond, Barbara Portailier, Laurent Gongora et Nicolas Tourte. Sauf qu'elle a fait des petits. En soutien aux artistes, la Maison des arts plastiques a pris le parti de proposer *On reprendra des couleurs (dans la ville)*, c'est-à-dire d'exposer en extérieur, dans les panneaux d'affichage Decaux, certaines œuvres inédites desdits plasticiens. La culture rouvre ses portes ? Qu'à cela ne tienne, les Chevillais bénéficieront des deux expositions. Et même d'une troisième : l'une des artistes, Barbara Portailier, exposera des drapeaux étendards conçus à partir de traces de pensées à la médiathèque. Elle animera



Comme l'an passé (notre photo), la fête de la musique animera tous les quartiers. Tous les styles, du classique aux sons plus rock, feront vibrer le public.

concours du conservatoire municipal, Douglas Marcolino et son accordéon seront à la Maison du Conte, la batucada et l'ensemble de clarinettes de l'école Pasteur vous accueilleront à la Croix du Sud, la classe de danse de Chloé Viard se produira sur le parvis du conservatoire, le trio jazz-funk de Laurent Larcher, la classe de musiques actuelles et les Stick Circles de Paris Music Academy vous

attendront place Nelson Mandela tandis que le duo Pienco interprètera des tubes de variété devant la salle Léo Ferré. N'hésitez pas à accompagner la fête en vous saisissant vous aussi de vos instruments pour ambiancer la soirée. ✨

Retrouvez le programme complet de la fête de la musique sur le site www.ville-chevilly-larue.fr.

Sylvia Maurice



© Nicolas Tourte

Extrait de l'œuvre vidéo *Inanis stomachum* de Nicolas Tourte qui sera présentée lors de l'exposition *On reprendra des couleurs*.

aussi un atelier d'écriture, "Lignes et mots" où les participants (à partir de 8 ans) ramasseront leurs souvenirs sur la surface d'un mémo. ✨

• **On reprendra des couleurs du 12 juin au 7 juillet à la Maison des arts plastiques. Vernissage le 12 juin à 17h (sur réservation au 01 56 34 08 37).**

• **On reprendra des couleurs**

(dans la ville) jusqu'au 16 juin dans les panneaux d'affichage Decaux.

• **Étendards, pensées au carré jusqu'au 26 juin à la médiathèque. Atelier d'écriture samedi 19 juin de 15h à 16h30 (sur réservation au 01 45 60 19 90).**

Géraldine Kornblum



© Candice Picaud

Réouvertures

Vestiaire, une création du Morbus Théâtre à découvrir lors de la journée lèche-vitrine marionnettique samedi 19 juin.

Toutes les structures culturelles ont rouvert leurs portes : cinéma, marionnettes, danse, conte, concerts, récit, il y en a pour tous les goûts et tous les publics. Et juin n'est qu'un avant-goût de l'été qui s'annonce très culturel.

LA CULTURE ENTAME LES FESTIVITÉS D'ÉTÉ

TELLE une cocotte-minute laissée trop longtemps sous pression et à qui on vient tout juste de soulever le couvercle, toute la culture chevillaise salue son déconfinement dans une explosion de spectacles et de rendez-vous plus inattendus les uns que les autres. En rouvrant - enfin ! - leurs portes au public, les structures culturelles ne semblent plus mues que par une seule envie, irrépressible, indomptable, celle de déborder de joie et de se répandre dans toute la ville et dans tous les cœurs. Il faut dire que pendant ces longs mois de salles vides, chacun au théâtre, au cinéma, à la Maison du Conte, à celles des arts plastiques, a fomenté, imaginé, sculpté, rêvé un été culturel et festif.

Alors place aux artistes ! Le théâtre ouvre son "Festiv'été" jusqu'au 21 août. D'ici début juillet, sont notamment programmés des spectacles de la saison qui avaient dû être reportés mais aussi des temps forts en extérieur sur une ou deux journées : un lèche-vitrine marionnettique (3 spectacles) devant des commerces chevillais le 19 juin et un week-end de contes et récits à la Ferme du Saut du Loup les 2 et

3 juillet. Pour que chacun profite de ces instants culturels tant attendus, tous les spectacles en intérieur sont à 6,50 €, tous ceux en extérieur sont gratuits. Le cinéma propose une partie de la programmation du festival Ciné-Junior initialement prévue cet hiver (3 € enfant, 4 € adulte). La Maison des arts plastiques invite les Chevillais à trois expositions (cf ci-contre), en entrée libre. Les conteurs de la Maison du Conte présentent des *amuse-bouches* à la Ferme du Saut du Loup et à l'épicerie solidaire Sol'Épi, c'est-à-dire des restitutions de rencontres avec des usagers des lieux sous forme de récits, en entrée libre également. Et ce n'est là qu'un florilège de tous les rendez-vous culturels de juin auquel il faut encore ajouter la reprise des concerts de Jazz à Chevilly, le flashmob du conservatoire, les rendez-vous de la médiathèque, la soirée concert à la piscine, etc. ✨

Retrouvez le programme complet de l'été culturel dans le *Par ici les sorties*, sur le site www.ville-chevilly-larue.fr et dans les flyprochainement édités.

Géraldine Kornblum



CINÉ-JUNIOR FAIT SON RETOUR

Le festival Ciné-Junior, organisé chaque année par le Conseil départemental, n'a évidemment pas pu se tenir cet hiver comme à l'accoutumée. Qu'à cela ne tienne, le cinéma de Chevilly-Larue profite de sa réouverture pour proposer une partie de la programmation initialement prévue. Sont ainsi à l'affiche des séances de courts métrages dimanches 6 et 13 juin à destination du jeune public. Chacune des séances sera suivie d'animations, de distribution de surprise ou d'un atelier. Programme complet à retrouver dans le supplément *Par là le cinéma*. Tarifs : 3 € (enfants) et 4 € (adultes).

FLASH MOB DO RÉ MI

Envie de participer à une comédie musicale ? À l'initiative de Fanny Chevalier, professeure de comédie musicale au conservatoire municipal, ses élèves et des enfants des classes musicales vous donnent rendez-vous samedi 26 juin à 15h au parc Petit Le Roy, sur la pelouse derrière la piscine, pour découvrir et participer à un grand flash mob sur l'air de *Do Ré Mi* de *The Sound of Music* (*La Mélodie du bonheur*). Pour vous entraîner un peu à l'avance, histoire de rendre l'ensemble encore plus beau, retrouvez le tuto sur l'Instagram du conservatoire. Pas envie de danser ? Venez quand même regarder et applaudir.



(RÉ)INSCRIPTIONS AUX CONSERVATOIRES

Qui dit fin d'année dit le temps des réinscriptions et inscriptions. Voilà qui est justement le cas à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur : les réinscriptions aux différents ateliers de la structure pour 2021-2022 ont lieu du 7 au 30 juin. Les fiches sont à envoyer par mail à artsplastiques@ville-chevilly-larue.fr ou à déposer auprès de la structure. Les nouvelles inscriptions au conservatoire de musique et de danse ont également lieu aux mêmes dates. Renseignements au conservatoire (place Jean-Paul Sartre - 01 56 70 42 45).

GALAS DE FIN D'ANNÉE

Ouf ! les galas de fin d'année des classes de danse du conservatoire vont pouvoir avoir lieu comme à l'accoutumée au théâtre, à la différence qu'ils ne seront pas ouverts au public autre que les proches des danseurs. Néanmoins il n'est pas impossible qu'il reste des places pour le spectacle de danse de la classe de comédie musicale de Fanny Chevalier, professeure au conservatoire. Sous le titre *La statuette magique*, l'œuvre réunira sur la scène des élèves du conservatoire ainsi que des enfants de la Maison pour tous, jeudi 17 juin à 20h30. Le spectacle est gratuit, les places sont à retirer au théâtre.

MINI-SÉRIES : À REGARDER EN UN WEEK-END !

Si vous voulez vous plonger dans un univers juste le temps d'un week-end, les mini-séries sont faites pour vous ! Voici une sélection disponible à l'espace Musique et Cinéma de la médiathèque.

MINI-SÉRIES



3 X MANON

Surtout connu pour ses formidables documentaires sur la justice américaine, Jean-Xavier de Lestrade excelle aussi dans la fiction : Manon, 15 ans, habitée par une colère et une violence terribles, se retrouve dans un centre éducatif fermé.

Là, pendant six mois, elle va tenter d'appriivoiser et de dompter cette rage plus forte qu'elle. Fortement inspirée du réel, cette série de trois épisodes nous maintient en alerte, au plus près de cette adolescente dont on suit le retour chaotique vers un apaisement fragile.

DE JEAN-XAVIER DE LESTRADE



DÉRAPAGES

Inspirée d'un fait réel, la série décrit en 6 épisodes l'engrenage dans lequel est pris un cadre senior humilié par 6 années de chômage. Lorsqu'une entreprise retient enfin sa candidature, il est prêt à tout... Même si le processus d'embauche est étrange : le PDG imagine le scénario d'une fausse prise d'otages menée par de vrais mercenaires. Évidemment, la situation dérape et rien ne se passe comme prévu. Ce procès contre le système et le management déshumanisé est d'une rare efficacité.

DE ZIAD DOUEIRI



LA GIFLE

Au cours d'un barbecue entre amis, un homme gifle un enfant qui n'est pas le sien. Chacun des 8 épisodes suit le point de vue d'un des personnages à propos de l'événement et de ses conséquences. Adaptée du roman de Christos Tsiolkas, la série observe avec pertinence un microcosme sur le point d'imploser sous les rancœurs et les non-dits. Étude passionnante sur le phénomène de groupe et sur la place de chacun, *La gifle* ouvre le débat sur des questions d'actualités, notamment l'éducation des enfants.

DE JESSICA HOBBS



MILDRED PIERCE

Dans cette série en cinq chapitres, le réalisateur transforme le roman de James M. Cain en un portrait de femme : Mildred Pierce, héroïne domestique, va concrétiser ses ambitions professionnelles suite à son divorce. Malgré

un côté mélo, la série a le mérite de présenter une chronique sociale sans prétention, mêlant tragédie et un brin de thriller. On la regarde avec plaisir, notamment grâce au talent de Kate Winslet (récompensée d'un Emmy Awards et Golden Globe de la meilleure actrice).

DE TODD HAYNES



UNE BELLE HISTOIRE

Si cette *belle histoire* commence par un deuil, la tonalité de cette mini-série chorale est radicalement tournée vers la comédie. Au cours des 8 épisodes, David, traumatisé mais entouré de couples d'amis, va se lancer

dans une nouvelle relation amoureuse pas simple mais salutaire. La série questionne les sujets intemporels du couple (le désir, l'infidélité, la parentalité, etc) avec une grande liberté de ton.

DE FRÉDÉRIC KRIVINE

HISTORIQUE DES MARCHÉS FORAINS DE CHEVILLY-LARUE



Vue du marché forain durant son installation rue Pierre Curie de 1958 à 1973. La place de l'Église a accueilli le marché de Noël de 2001 à 2009.

Ouvert en 1928 sur la place de l'Église, le marché forain a eu divers emplacements successifs jusqu'à son installation en 2007 place Nelson Mandela. Il est complété depuis 1987 par des marchés thématiques annuels.

Un questionnaire rempli par la mairie en 1820 indique que « Chevilly [...] était autrefois une ville où se tenait un des plus forts marchés de blé de France. [...] Il n'existe ni foire ni marché dans la commune, autre que celle qui a lieu le dimanche qui suit immédiatement le 17 juillet, jour où l'on célèbre la fête de Sainte-Colombe, patronne de Chevilly ; on y vend de la grosse taillanderie, de la vannerie, outils aratoires et joujoux d'enfants ». Par la suite, cette foire se transforme en fête communale ; elle a lieu en août et dure deux jours, comme le précise une monographie sur la commune en 1901. Chevilly-Larue se développant à partir de la fin des années 20, la municipalité décide de créer un marché forain sur la place de l'Église en l'élargissant en démolissant une maison délabrée occupant son côté sud.

Le marché forain y est ouvert en juin 1928, les mardis et jeudis, confié au délégataire Justin Serrurier. Réclamé par les habitants des lotissements à l'est de la commune, un second marché s'y tient à partir de février 1937 au niveau de l'intersection de l'avenue des Sorbiers (actuelle avenue du Président Roosevelt) avec la rue Pierre Curie. La guerre interrompt en 1940 ces deux marchés, définitivement pour celui de la place de l'Église.

À partir de 1946, quelques commerçants ambulants sont autorisés à stationner ponctuellement avenue du Président Roosevelt, mais le marché ne rouvre véritablement qu'en décembre 1949, aux soins du délégataire Joannes Mandon, auquel succéderont son fils Antonin en fin 1956, puis sa petite-fille Virginie Mandon (fille d'Antonin) de fin 1986 à septembre 1990. Après trois autres sociétés successives, l'entreprise Mandon est de nouveau prestataire depuis octobre 2017.

Le marché est transféré en janvier 1958 sur un terrain au milieu de la rue Pierre Curie. Il quitte le quartier en décembre 1973 pour s'installer aux Sorbiers, à l'est de la rue du Béarn. Il déménage ensuite en novembre 1984 dans le centre commercial du square du Roussillon (démoli en 2001), toujours aux Sorbiers. Un petit marché annexe est alors ouvert au milieu des lotissements, place de la Libération, où il durera jusqu'à l'été 1998.

L'aménagement du Cœur de ville conduit au transfert du marché forain d'abord sur la petite place à l'angle de l'avenue du Président Roosevelt et de la rue Édith Piaf en mai 2000 et enfin à son emplacement actuel place Nelson Mandela en avril 2007, où il est alors ouvert les mardis, vendredis et samedis. Depuis 2016, le marché est ouvert les mercredis et samedis.

En plus du marché forain régulier, quelques marchés thématiques d'initiative municipale ponctuent l'année. Une "trocante" est lancée aux Sorbiers les 12-14 juin 1987, devenant une brocante-vidé-greniers en 1993 ; elle est transférée place De Latre de Tassigny en 1998 et étendue à l'avenue Georges Brassens en 2013. Quelques petits vidé-greniers d'initiatives diverses (Maison pour Tous, association Chrysalide à Larue, comités de quartier, etc) ont aussi lieu sporadiquement. Un premier "marché gourmand" a lieu le 21 septembre 1997 sur le parking de la piscine. Il est implanté sur celui du cimetière intercommunal à Larue depuis les 26-27 septembre 1998 et est dénommé "marché campagnard" en 2002. Le premier marché de Noël a lieu du 14 au 16 décembre 2001 sur la place de l'Église. Il est transféré en 2010 place Nelson Mandela, devenant depuis 2019 le «village de Noël». ❄️

*Marc Ellenberger,
archiviste municipal honoraire*



PISCINE : VERS UN RETOUR À LA NORMALE

Petit à petit, la piscine municipale reprend son fonctionnement habituel et remet en route ses activités. Les séances des bébés-nageurs, l'école de natation et les cours adultes ont ainsi repris à la fin du mois de mai. Dès le 9 juin, la structure pourra à nouveau accueillir le public avec son toit fermé (le toit pouvant rester ouvert si le temps le permet) et le petit bain sera lui aussi accessible. Les horaires d'ouverture vont également être modifiés à partir de cette date : lundi et jeudi de 12h à 13h30 et de 18h à 19h30, mardi de 12h à 13h30, mercredi de 12h à 19h30, vendredi de 12h à 13h30 et de 18h à 20h30, samedi de 14h30 à 17h30 et dimanche de 9h à 12h30. Les horaires d'été seront mis en place à partir du 5 juillet.

DES TOURNOIS DE TENNIS CET ÉTÉ

La section tennis de l'Élan prévoit d'organiser trois tournois au cours de l'été. Une excellente nouvelle pour les joueurs chevillais dont les derniers matchs officiels remontent à l'année dernière. Ce retour à la compétition, réservé aux licenciés et avec un nombre de participants réduit, est un motif d'espoir pour l'ensemble du monde sportif. La section tennis compte également sur des journées portes ouvertes pour améliorer sa visibilité.

JEUX DU VAL-DE-MARNE AU BONHEUR DES ENFANTS

Organisés par le Conseil départemental, les jeux du Val-de-Marne ont offert aux élèves des écoles élémentaires de la commune une parenthèse sportive et ludique du 21 mai au 4 juin.

MUNIS de frisbee ou de ballons, les enfants courent, sautent, lancent, rient et s'en donnent à cœur joie. Tout au long de la journée, des groupes d'élèves de CP des écoles Pasteur et Paul Bert s'essaient à divers mini-jeux : épervier, balle américaine ou encore handball. À l'occasion des jeux du Val-de-Marne, l'ensemble des classes des écoles élémentaires de la ville ont bénéficié d'un programme d'activités adapté aux différents niveaux. Un réel bonheur pour les enfants qui en ont profité pour se dépenser



Les Jeux du Val-de-Marne édition 2021, un vrai bonheur après une année compliquée pour le sport.

tout en s'amusant, sous la supervision des enseignants et des éducateurs sportifs du service des sports. En raison des caprices météorologiques, certaines activités se sont déroulées au gymnase Marcel Paul. Le reste du temps, les petits Chevillais se sont retrouvés

au parc départemental Petit Le Roy où ils ont notamment pu s'essayer à une course d'orientation ou au duathlon (relais en course à pied et à vélo). Et c'est ravis et fatigués qu'ils sont retournés à l'école en attendant la prochaine édition avec impatience. ✨
Hugo Derriennic

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE RETOUR EN GRÂCE

C'est avec enthousiasme que les gymnastes de l'Élan ont repris leur activité après plusieurs mois d'arrêt. Tandis que les compétitrices tentent de rester motivées malgré le manque d'enjeu, les plus jeunes vont enfin pouvoir découvrir les rudiments de la discipline.

AVEC la réouverture des gymnases, de nombreuses sections de l'Élan ont pu reprendre le cours de leur saison. C'est le cas de la gymnastique rythmique, discipline fortement impactée par les mesures sanitaires. Sportives et encadrantes se sont finalement retrouvées fin mai après plusieurs mois de séances virtuelles. « La visio a permis de maintenir le lien mais



Pas de doute, les jeunes adeptes de la gymnastique rythmique sont heureuses de retrouver leur discipline !

désormais il va falloir repartir du début avec les débutantes » témoigne Clémence Aubier, entraîneuse au sein de la section. « Elles ont vécu une saison difficile et ont besoin d'être guidées et corrigées pour acquérir les bases, ce qui est difficile par écrans interposés ». Grâce à des activités ludiques, les petites

gymnastes retrouvent petit à petit la forme et découvrent le maniement des engins. Pour les compétitrices, le plus important reste de garder un niveau de motivation pour préparer les futures échéances en évitant tout risque de blessure après cette longue période d'inactivité. ✨
Hugo Derriennic



Reprise des activités

Les jeunes basketteurs ont retrouvé le chemin de l'entraînement en intérieur.

Le 19 mai a marqué une étape importante dans le processus de déconfinement du pays. Chacun a pu profiter de la réouverture des terrasses, des cinémas et des musées et retrouver les plaisirs de la vie d'avant. La reprise des activités sportives en intérieur pour les enfants était également au programme alors que les adultes sont attendus dans les gymnases dès le 9 juin.

LE SPORT REPREND SES DROITS

Les jeunes basketteurs, boxeurs, pongistes, judokas, gymnastes, karatékas ou handballeurs ont tous éprouvé la même joie lors de la reprise des entraînements en intérieur pour les mineurs. Après plusieurs mois d'interruption, de séances en visio ou en extérieur, filles et garçons ont réinvesti les gymnases, retrouvé le goût de l'effort et le plaisir d'être ensemble. Que du bonheur pour les clubs chevillais qui vont pouvoir profiter de cette fin de saison et préparer les prochaines échéances, même si les annonces de retour à la compétition et aux championnats sont encore attendues. Pour organiser de la meilleure manière cette fin de saison, le service des sports a travaillé en étroite collaboration avec les associations sportives de la ville pour ajuster les créneaux afin de respecter les horaires du couvre-feu et trouver des solutions adaptées au cas par cas. Avec la fermeture du gymnase Dericbourg pour les prochaines semaines, il a également

fallu mettre en place des créneaux au parc des sports pour la section handball ou transférer les séances de basket au gymnase Marcel Paul.

Retour du protocole sanitaire

Cette reprise des disciplines sportives en intérieur s'accompagne du rappel des consignes sanitaires toujours en vigueur. Le port du masque est bien entendu obligatoire dans les installations jusqu'à la pratique tandis que la désinfection du matériel et des locaux demeure la règle. Si les sports de contact sont à nouveau autorisés, des règles spécifiques sont mises en place pour les disciplines de combat. Les pratiquants ne peuvent ainsi pas changer d'opposant au cours d'une séance. Malgré ces adaptations, l'espoir l'emporte et de nouvelles étapes du déconfinement sont encore à venir. Dès le 9 juin ce sont les adultes qui pourront réinvestir les gymnases après une année quasi-blanche. Une excellente nouvelle pour clore la saison ! *

Hugo Derriennic



RANDO À VÉLO

La section cyclotourisme de l'Élan organise un week-end dédié à la pratique du vélo les 3 et 4 juillet. Celui-ci débutera le samedi par une sortie initiation et découverte de 25 km (moins si besoin). Les inscriptions se tiendront sur le parking de la mairie de 9h à 9h30 avant le départ. Le retour est prévu pour 11h30. Pour les adeptes des longues échappées, des parcours de 42, 64 et 100 km les attendent le lendemain. Le départ est programmé au parc des sports et les inscriptions auront lieu de 7h à 10h. Le port du casque est vivement conseillé.

**Renseignements auprès de Jacques Pauget :
06 32 25 70 03**

ALLEZ LES BLEUS !

Le 11 juin marque le coup d'envoi du championnat d'Europe de football. Décalée d'un an en raison de la crise sanitaire, la compétition s'annonce riche en émotions pour les amoureux du sport et pour les supporters de l'équipe de France. À cette occasion, le service Jeunesse et la Maison pour tous diffusent une partie des matches. Une projection sur grand écran sera également organisée au parc départemental Petit Le Roy au cours de la fête communale le 3 juillet si les Bleus se qualifient pour les ¼ de finale. L'occasion de vibrer ensemble au rythme des exploits d'Hugo Lloris, Raphaël Varane, Paul Pogba, Karim Benzema et de tous leurs coéquipiers.

Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

RENAUD ROUX • **maire-adjoint, élu du groupe Communistes et partenaires**

Le retour des jours heureux



La crise sanitaire que nous vivons a bouleversé nos vies depuis maintenant plus d'un an. Nous avons dû vivre isolés les uns des autres et renoncer à de nombreuses activités, à de nombreux plaisirs simples.

Ce déconfinement progressif est l'occasion de recréer du lien social, si vital tant individuellement que collectivement. Depuis quelques jours, nous pouvons de nouveau profiter des moments de loisirs et de convivialité qui nous avaient tant manqué ces derniers mois. La réouverture des commerces, des restaurants et des établissements de culture nous donne à tous et à toutes le sentiment de retrouver une vie plus riche et plus épanouissante.

Avec la levée progressive des restrictions sanitaires, c'est notre ville qui va retrouver son animation. De nombreux événements sont programmés et la municipalité prépare

un programme de festivités pour l'été, notamment pour les familles ne pouvant pas partir en vacances. Les associations chevillaises vont pouvoir reprendre leur activité et continuer de contribuer au dynamisme de notre ville, à travers le sport, les loisirs ou la solidarité. C'est la culture qui nous ouvre de nouveau ses portes, avec la possibilité d'assister à des représentations en plein air ou encore d'aller au cinéma.

Les commerces et les restaurants vont nous permettre de retrouver ces moments de convivialité et de proximité. À cette joie de les retrouver s'ajoute notre volonté de soutenir nos commerçants, de les épauler, eux qui sont lourdement affectés par cette crise.

Ce sont toutes ces petites choses, ces moments en commun qui contribuent à notre épanouissement et font l'âme de notre ville. ✨

SYLVAIN MAILLER • **conseiller municipal, élu du groupe Chevillais(es) et insoumis(es)**

Que le spectacle (re)commence !



Depuis plus d'un an, les Français et donc les Chevillais, ont été privés de ce qui fait lien, car jugée non essentielle : LA CULTURE.

Qu'un gouvernement d'habitude rivé à ses tableaux comptables ait pu décider de poursuivre aussi longtemps le blocage complet du secteur culturel ne manque pas de sel quand on connaît l'importance et compris économique de ce secteur !

En effet, au plan comptable, **la culture contribue 7 fois plus au PIB français que l'industrie automobile avec 57,8 Mds d'€ de valeur ajoutée directe par an.**

Elle rapporte à notre pays, non seulement en termes d'argent mais aussi d'emplois : les seules entreprises culturelles emploient quelque 670 000 personnes, soit **2,5% de l'emploi dans le pays.** Mais l'importance de la culture dépasse toutefois largement son seul poids économique : elle est un formidable vecteur de vie sociale et de partage

d'émotions : rire, pleurer, s'émerveiller ensemble plutôt que derrière nos écrans.

Or le gouvernement, en bâillonnant la culture, a choisi d'ignorer le besoin fondamental de nourriture de **l'esprit, qui nous caractérise en tant qu'humains.**

L'équipe municipale et les acteurs culturels de Chevilly-Larue savent l'urgence qu'il y a à réouvrir et faire revivre tous les lieux de culture après ce trop long hiver, et ont compris que ce qui nous permet d'appréhender la représentation collective d'une société sont bien l'art et la culture. C'est pour cela que la Mairie a choisi tout au long de la crise de maintenir les subventions au secteur culturel, et de tout réouvrir dès maintenant, y compris les résidences d'artistes prévues pour cet été.

Chapeau aux artistes ! ✨

HERMINE RIGAUD • **maire-adjointe, élue du groupe Écologiste et solidaire**

Vers une levée des brevets sur les vaccins contre la Covid-19



En se disant favorable à une levée des brevets sur les vaccins contre la Covid-19, l'administration Biden s'inscrit clairement dans le débat qui occupe les pays riches, producteurs des vaccins, les États les plus pauvres qui n'ont pas les moyens d'acheter les doses nécessaires à la vaccination de leurs populations et les laboratoires pharmaceutiques détenteurs des brevets. Traditionnellement, les innovations sont protégées. Dans le domaine médical, un laboratoire peut obtenir

l'exclusivité sur sa découverte pendant une vingtaine d'années. Ce n'est qu'après cette échéance qu'apparaissent les médicaments génériques et que le coût du traitement diminue. Mais la situation que nous subissons depuis plus d'un an n'est pas ordinaire. Nous savons que la vaccination d'une majeure partie de la population

mondiale permettra de lutter contre la progression du virus et encouragera le retour à une vie presque normale. Plus concrètement, dans le cadre d'une levée des brevets, les États octroieraient à des acteurs locaux des licences qui permettraient, en principe, de multiplier les sites de production et de réduire l'écart qui se creuse entre les pays riches et les plus pauvres. Le débat n'est évidemment pas simple. Il y a d'un côté ceux qui défendent le principe de la « propriété intellectuelle » des laboratoires qui ont fait appel à des techniciens hautement qualifiés et ont investi dans des équipements de pointe, et de l'autre ceux qui considèrent les vaccins comme un « bien universel » de l'humanité, nécessaire à sa survie. Nous nous rangeons dans ce camp-là, au nom de la nécessité d'un accès universel aux soins. ✨

La pratique du sport à nouveau possible



De rebonds en nouvelles vagues, la crise de la Covid-19 a fortement limité la pratique sportive obligeant les clubs sportifs à réduire nettement voire à interrompre leur activité depuis maintenant plus d'un an. Les nouvelles mesures adoptées par le gouvernement libèrent les contraintes avec l'objectif d'un retour progressif à une pratique de tous en tous lieux.

Pour les personnes mineures et certains publics prioritaires, les activités d'entraînements encadrés s'effectuent sans restriction, en extérieur et en intérieur, depuis le 19 mai. Les sports de contact sont autorisés. Pour les majeurs, les autorisations d'ouverture se font de manière progressive, en trois étapes marquées par

les dates des 19 mai, 9 juin et 30 juin. La pratique en compétition est autorisée dans le respect de certaines contraintes portant notamment sur le nombre de participants. Précisions également que la piscine Pierre de Coubertin de Chevilly-Larue est désormais ouverte au public, uniquement en toit découvert, avec un accueil limité à 35 % de sa capacité.

Tous ces activités sportives se font dans le respect des gestes barrières, des protocoles sanitaires et du couvre-feu.

La situation que nous avons vécue a été difficile pour l'ensemble du monde sportif. Nous entrevoyons désormais le bout du tunnel avec le retour à une pratique sportive régulière. ✨

Les 20 et 27 juin 2021 ...



Les élections départementales auront lieu **les dimanches 20 et 27 juin 2021.**

Étant candidat à cette élection, je ne peux utiliser cette tribune à des fins électorales comme le prévoit la loi.

Quelles que soient vos opinions et votre choix pour cette élection, allez voter pour donner une belle légitimité démocratique à vos futurs

conseillers départementaux.

Vous souhaitant d'être en bonne santé et en compagnie des êtres qui vous sont chers.

Pour toute question ou observation : 06 33 56 68 94 - yacine.ladjici@gmail.com - www.yacine-ladjici.com ✨

Une montée des violences



Nous vivons ces derniers temps des violences inouïes. Violences qui augmentent d'années en années, pénalisant et rendant la vie des concitoyens infernale, mais aussi faisant peser une charge de plus en plus grande sur les forces de l'ordre qui se retrouvent et se sentent désarmées. Des policiers qui injustement, et anormalement, se voient contraints et apeurés d'effectuer leur métier, de peur d'être pris à parti ou encore d'être accusés de ...

Réponse pénale : La France est moins laxiste, sauf que la chaîne pénale est lente, avec un engorgement de la justice, et un budget qui n'est pas encore au niveau des enjeux actuels, malgré la majoration du budget, rendant ainsi la prononciation des peines plus lente, et tacitement une sensation réelle d'impunité pour les délinquants. Il est temps

que tout cela change, il est temps qu'au moins au niveau de la commune, il puisse y avoir les éléments qui permettent à nos forces de l'ordre d'agir, non seulement pour notre sécurité, mais aussi pour la leur.

Il est temps de généraliser la vidéo protection, d'augmenter les salaires de nos forces de l'ordre, de donner plus de prérogatives à la police municipale, que toute infraction soit pénalisée, sans aucun laxisme et sans aucun angélisme.

Donnons les conditions pour qu'il y ait un état de droit. ✨

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

Dimanche 6 juin

Pharmacie du Lague
13, rue de L'Abreuvoir
Rungis
01 46 86 29 03

Pharmacie N Guyen
3, avenue de la République
Villejuif
01 46 78 80 06

Dimanche 13 juin

Pharmacie Principale
155, rue de Bicêtre
L'Haÿ-les-Roses
09 53 36 02 97

Pharmacie du Centre
Centre Commercial Belle Épine Porte 3
Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche 20 juin

Pharmacie Godet
1, rue de la Fraternité
Thiais
01 46 81 09 18

Pharmacie Rabarison
129 bis, avenue de la République
Villejuif
01 47 26 64 14

Dimanche 27 juin

Pharmacie du Rugby
55, rue Paul Hochard
L'Haÿ-les-Roses
01 46 86 48 02

Pharmacie Zinoune
42, avenue Karl Marx
Villejuif
01 46 77 06 00

Dimanche 4 juillet

Pharmacie Tomasino
2, rue Dispan
L'Haÿ-les-Roses
01 46 63 17 11

Pharmacie du Moulin Vert
2, rue Maurice Coquelin
Vitry-sur-Seine
01 46 87 61 02

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :

<http://www.ville-chevilly-larue.fr/> > **Rubrique Vos démarches et services**
> Santé et handicap > Pharmacies de garde

Prévention canicule

En prévision des risques de canicule, le service municipal d'Action sociale propose aux personnes âgées et handicapées vivant seules à leur domicile de se signaler. Faites-vous connaître en complétant le coupon ci-dessous. Pour plus d'informations : 01 45 60 18 54

À renvoyer ou à déposer au service municipal d'Action sociale (secteur Retraités)

**88, avenue du Général de Gaulle
94 550 Chevilly-Larue**

Je souhaite être intégré(é) au dispositif été 2021 en cas de déclenchement de l'alerte canicule :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Étage :

Code d'entrée :

Âge :

Téléphone :

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 30 avril

Naissances

- Fatima Adel
- Zakaria Bouguerra
- Kassimi Camara
- Elaigne Criquet
- Scarlett de Galard de Bearn
- Hamza Dembélé
- Mandjou Doumbia
- Janelle Ebouki Ngando
- Léna Ellouk
- Halil Ibrahima
- Zahra Ismail

- Joaquim Baptista Da Silva
- Gisèle Danti veuve Zittel
- Julien Delbart
- Andrée Denis
- Bertin Folio
- Matthieu Galerne
- Philippe Mahé
- Suzette Nilor
- Suy Ong
- Sophie Tan épouse Ly
- Josiane Termeau
- Daniel Touly
- Chelsea Zehia

Décès

- Germaine Aïssat veuve Racine

Mariage

- Ghani Houas et Macilia Sheikboudou

HÔTEL DE VILLE

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
01 45 60 18 00

✱ du lundi au vendredi de 8h45 à 12h (sans rdv)

✱ du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 (sur rdv uniquement)

Relais-mairie Centre et Larue et agence postale :
lundi, mercredi, jeudi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15, mardi de 14h à 18h, vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45, samedi de 9h à 11h45.

 SOURDLINE

Au service des sourds et malentendants

Dans le cadre du développement de l'intervention de la ville en matière d'aide au handicap et d'accessibilité, la Municipalité a mis en place un partenariat avec la société Sourline. Par ce biais, les personnes sourdes ou malentendantes bénéficient d'une plateforme d'appels à distance, à partir du site internet de la ville, leur permettant d'entrer en contact par tchat ou webcam avec un conseiller formé à la langue des signes, afin d'obtenir de l'aide pour toutes leurs démarches administratives. Ce conseiller assure par ailleurs une permanence mensuelle, gratuite et sans rendez-vous, dans les locaux du service Retraités-Santé-Handicap. Sa mission est d'aider le public sourd à la rédaction de courriers, de faciliter leurs appels téléphoniques aux administrations, etc.

✱ Plateforme Sourline de 9h à 18h du lundi au vendredi sur le site www.ville-chevilly-larue.fr

✱ Permanences chaque 3^e jeudi du mois au service Retraités-Santé-Handicap (88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 97).
Prochaine permanence : 17 juin.

RENDEZ-VOUS UTILES

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, RUE DU BÉARN).

PERMANENCES DU CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès au droit des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences. Sur rendez-vous. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les Chevillais. RDV les jeudis matin. 07 77 79 54 60 (24H/24H - 7J/7J)

ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. Permanences les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14h à 17h au Point information jeunesse (SMJ - 15, rue Henri Cretté - 01 46 87 97 65). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE AUTONOMIE 6 VOUS ACCUEILLE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées de 18 ans et plus et leur famille. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale. Permanences départementales (Imagine R, Améthyste, Val-de-Marne solidarité, APA, MDPH, demande de place en crèche, etc.) tous les vendredis (sauf le 14 mai) de 9h à 12h30 sur rendez-vous (www.valdemarne.fr ou 3919). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

L'ASSOCIATION NOUVELLES VOIES

Nouvelles Voies propose aux personnes suivies un accompagnement social, technique, administratif et juridique. Permanences un lundi sur deux (sur rendez-vous). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse. Prochaine permanence le mardi 8 juin en visio à 17h (lien direct depuis le site de la ville www.ville-chevilly-larue.fr)

LOGEMENT

PERMANENCES DE L'ARSS ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE

Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (7, voie Rosa Parks) EN CAS D'URGENCE, VOUS POUVEZ LAISSER UN MESSAGE SUR LE RÉPONDEUR (01 45 12 91 52).

PERMANENCES CNL SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2^e et 4^e mercredis du mois de 17h30 à 19h
MAISON POUR TOUS - 7, VOIE ROSA PARKS
CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :
cnlsorb-saus94550@yohoo.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

La ville de Chevilly-Larue recrute

- Des agents de surveillance de la voie publique
- Un maître-nageur sauveteur
- Des agents de la police municipale
- Un(e) agent de gestion administrative
- Un(e) responsable de la régie voirie-propreté
- Un(e) adjoint(e) d'animation
- Un(e) gardien(ne) de gymnase
- Un(e) intervenant(e) langue étrangère
- Un(e) gestionnaire Ressources humaines
- Un(e) chargé(e) de recrutement formation accueil remplacement
- Un(e) gestionnaire du patrimoine bâti

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Madame la maire - 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site internet de la ville :

www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi.

Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

PRÉVENTION

Opération « Tranquillité vacances »

La période estivale peut être propice aux cambriolages du fait de l'absence prolongée des habitants de leur logement. Afin de partir l'esprit tranquille, prenez vos précautions : inscrivez-vous à l'opération « Tranquillité vacances », dispositif qui permet aux particuliers et aux commerçants de faire surveiller leur domicile pendant leur absence. Des patrouilles quotidiennes seront ainsi effectuées conjointement par la police nationale et la police municipale. Ce dispositif est assuré toute l'année pour des absences d'au moins un jour (jours de départ et de retour non inclus) et est totalement gratuit. Pour en bénéficier, inscrivez-vous au moins 48h avant votre départ. Une seule obligation : prévenez la police nationale ou municipale en cas de retour inopiné ou de modification de la durée de votre absence.

L'inscription à ce dispositif ne doit pas vous dispenser d'adopter les bons réflexes pour éviter de vous exposer aux cambrioleurs : fermez vos portes, fenêtres, volets, portail, etc. ; ne conservez pas de sommes d'argent importantes chez vous ; placer en lieu sûr vos valeurs ; photographiez vos objets de valeur ; demandez à une personne de confiance de relever votre courrier et d'ouvrir vos volets dans la journée.

Inscription à l'opération "Tranquillité vacances" : à l'accueil du poste de police municipale - 1, avenue Franklin Roosevelt (01 46 86 86 60 - policemunicipale@ville-chevilly-larue.fr). L'inscription peut également se faire via le site de la ville (www.ville-chevilly-larue.fr).

PERMANENCES

DU MÉDIATEUR DES CONFLITS

La médiation est un mode alternatif de gestion de certains conflits (ne nécessitant pas de porter plainte) qui aide à favoriser le dialogue entre les parties. Le médiateur est un professionnel expérimenté et indépendant. Rapide, gratuite et confidentielle, la médiation favorise l'accès au droit de chacun et permet de prévenir les litiges. M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés (de préférence sur rendez-vous) lors de permanences au relais-mairie Centre - 13, rue Édith Piaf, tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tél. : 06 31 18 26 26.
E-mail : mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr.

ENCOMBRANTS PROCHAINES COLLECTES

SECTEUR 1 : 7 JUILLET

SECTEUR 2 : 16 JUIN

SECTEUR 3 : 23 JUIN

Attention, les encombrants doivent être déposés le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2021

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

Secteur 1 & 3A : mercredis 16 et 30 juin

Secteur 2 & 3B : mercredis 9 et 23 juin, 7 juillet

Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le secteur Déchets : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2021 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur :

www.ville-chevilly-larue.fr - Vos démarches et services > déchets et propreté.



Prochaine permanence : **samedi 19 juin de 9h à 12h par téléphone. Inscriptions au 01 56 34 70 54 ou 55.**

MÉDECINS DE GARDE



Une urgence médicale ? **Contactez le 15** qui vous orientera vers le Service d'accueil médical (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Stéphanie Daumin

Maire : sur rendez-vous tous les vendredis en mairie ou à la Maison pour tous. Tél. : 01 45 60 18 00.

Possibilité de permanence téléphonique.

Barbara Lorand-Pierre, 1^{re} maire-adjointe déléguée au Droit au logement et à la Dignité de l'habitat : sur rendez-vous les lundis et mercredis de 9h à 12h. Tél. : 01 45 60 19 70.

Laurent Taupin, Maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Hermine Rigaud, Maire-adjointe déléguée au Développement social, aux Solidarités, aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous le jeudi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Patrick Blas, Maire-adjoint délégué à la Sécurité et tranquillité publique, au Dialogue avec les communautés religieuses : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjointe déléguée à la Prévention, au Projet éducatif local et à la Restauration municipale : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Philippe Komorowski, Maire-adjoint délégué au Patrimoine bâti, aux Espaces publics et espaces verts et au Suivi de la politique déchets : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Maire-adjointe déléguée au développement économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à l'Economie sociale et solidaire : le lundi et le mercredi sur rendez-vous de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

Renaud Roux, Maire-adjoint délégué à la Vie associative, festive et démocratique locale, au Dialogue avec les anciens combattants et au Travail de mémoire : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Régine Boivin, Maire-adjointe déléguée aux Finances, à l'Évaluation des politiques publiques et au Budget participatif : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Alain Pétrissans, Conseiller municipal délégué à la Politique sportive : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Marie François, Conseillère municipale déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Boukouya Fofana, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse : sur rendez-vous le lundi et le mercredi de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

Murielle Desmet, Conseillère municipale déléguée à l'Intergénérationnel et au Fleurissement participatif : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. 01 45 60 19 63.

Michel Jolivet, Conseiller municipal délégué à la Cité de la Gastronomie et à la Coopération décentralisée et jumelages : sur rendez-vous. Tél. 01 45 60 19 87/18 25.

Jean-Roch Cognet, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme et aux Commerces de proximité : sur rendez-vous le mercredi. Tél. 01 45 60 19 63.

Noélie Odonnat, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et actions en faveur de la parentalité : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Amel Matouk, Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes : sur rendez-vous au 01 45 60 19 87/18 25.

Jean-Jacques Bridey, Député : adressez votre demande à Abdoulaye Bathily (Abdoulaye.bathily@clb-an.fr) ou à Sonia Skandrani (Sandra.skandrani@clb-an.fr).

Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux : sur rendez-vous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.

PUB